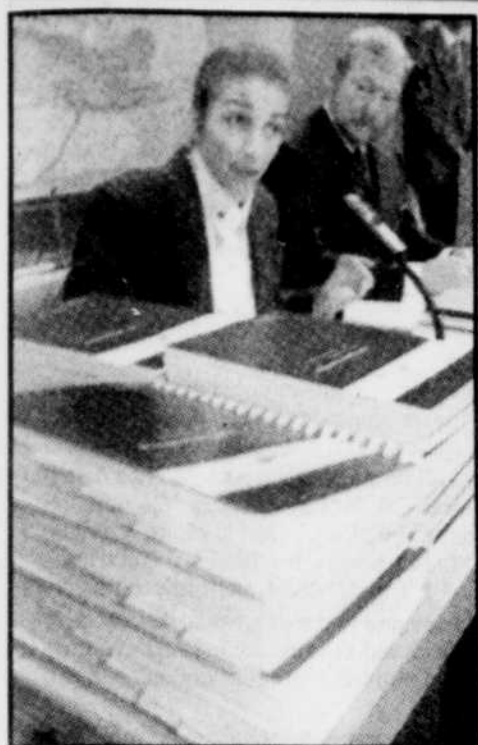


LE QUÉBEC



Une étude d'Hydro donne raison au projet Grande-Baleine

Hydro a dévoilé une étude de plus de 5000 pages disant que Grande-Baleine n'aura pas d'impact majeur sur les Indiens, la faune ou la flore. **A-3**

Pêche de la morue : plusieurs usines menacées de fermeture

L'interdiction de la pêche à la morue aura un effet matraque sur l'industrie de la pêche et plusieurs usines québécoises sont menacées de fermer leurs portes. **A-6**

LES ARTS

Gala de l'Adisq : 400 artistes au Capitole le 17 octobre

400 artistes seront dans la Vieille Capitale à l'occasion du gala de l'Adisq enregistré pour la première fois à Québec, au Théâtre Capitole, le 17 octobre. **B-3**

L'ÉCONOMIE

La MRC prête à acheter le Manoir Richelieu

La MRC de Charlevoix-Est approuve le projet d'acheter le Manoir Richelieu. Desjardins, de son côté, versera tout profit sur cette vente aux créanciers ordinaires. **B-8**

L'ÉDITORIAL

Encore deux justices?

Ne pas intervenir chez les Mohawks armés, alors qu'on réprime la contrebande chez les pacifiques Hurons, crée une autre justice à deux temps. **A-12**

L'INDEX

Annonces classées	C-3 à C-7
Arts	B-3 et B-4
Bridge	C-7
Consommation	C-1 et C-2
Décès	C-8 et C-9
Économie	B-5 à B-8
Éditorial	A-12
Horoscope	C-9
Michel Vastel	A-12
Le monde	A-9, A-10 et A-13
Où aller à Québec	B-4
Québec et l'Est	B-1 et B-2
Une place au SOLEIL	B-2

TABLOÏD SPORT

Bandes dessinées	S-15
Ce soir à la télé	S-16
Feuilleton	S-14
Mots croisés / mystère	S-14

LA MÉTÉO

Aujourd'hui: Ensoleillé avec quelques nuages, maximum 21, minimum 11.



Demain: Ensoleillé, vent léger du nord-est, maximum 23, minimum 12. **S-16**



Raid chez les Hurons Saisie de 200 000 \$ de cigarettes

VILLAGE-DES-HURONS — La police du tabac et la Sûreté du Québec ont saisi pour 200 000 \$ de cigarettes, tôt hier matin, sur le territoire du Village-des-Hurons. Ces perquisitions surprises, les premières dans une réserve amérindienne, pourraient signifier le déclenchement d'autres saisies en territoire autochtone.

par MARIE-HÉLÈNE TREMBLAY
LE SOLEIL

Le gouvernement a décidé d'intervenir pour stopper la contre-

IMAX ira dans le Vieux-Port

QUÉBEC — C'est dans le Vieux-Port de Québec, et peut-être même dans un des édifices déjà en place, que le Naturalium compte réaliser son projet de cinéma à écran géant IMAX afin de profiter au maximum de l'affluence touristique que connaît le secteur.

par THIÉRIO DIALLO
LE SOLEIL

En confirmant hier devant la presse une nouvelle publiée la semaine dernière par LE SOLEIL en exclusivité, le directeur du Naturalium, Lucien Richard, a toutefois répété qu'il n'était pas question de chercher à s'installer sur l'ancien terrain que de précédents promoteurs avaient retenu, rue Saint-André, au grand dam des citoyens et des environnementalistes.

Le conseil d'administration du Naturalium ne s'est vu pour l'instant proposer aucun site particulier pour la réalisation de ce projet « de 3 à 4,5 millions \$ » mais, selon M. Richard, il ne se réalisera pas ailleurs que dans le Vieux-Port.

Cette précision écarte du coup des coins comme les Galeries de la Capitale ou les environs de Cinéplex Odéon qui avaient été plus ou moins envisagés. Des immeubles déjà en place dans le Vieux-Port pourraient accueillir le cinéma, dont la version la plus susceptible d'être retenue en est une de 300 places avec possibilité d'agrandissement à trois dimensions.

Un de ces immeubles pourrait être l'édifice Gauvreau-Beaudry, vacant depuis des années et que la ville a vainement cherché ces derniers mois à faire transformer en immeuble résidentiel et commercial.

M. Richard, qui veut réaliser son projet « sans cacher la vue à personne » et sans avoir besoin d'une quelconque modification au zonage, rencontrera ces jours-ci les autorités municipales, les milieux d'affaires et le Comité des citoyens du Vieux-Québec, dont il est membre, pour essayer d'avoir un consensus sur la question.

Si tout marche bien, plans et maquettes devraient être disponibles avant la fin octobre pour que les travaux puissent commencer immédiatement en vue d'une ouverture au printemps prochain.

bande de cigarettes devenue très visible. Comme l'annonçait hier LE SOLEIL, la publicité omniprésente sur la réserve incite de plus en plus de gens à se procurer des cigarettes « illégales ».

La grand chef Jocelyne Gros-Louis doit rencontrer cet après-midi le ministre de la Sécurité publique, Claude Ryan, pour faire le point. Dans un communiqué émis tard hier soir, le conseil s'est dit mécontent des perquisitions qui ont été faites sans son autorisation.

Plusieurs enquêteurs travaillaient à ce dossier depuis quelque temps et les perquisitions étaient prévues « pour ces jours-ci », déclare Bertrand Bonin, du ministère du Revenu. Il ajoute qu'il « n'est pas impossible » que d'autres réserves reçoivent la visite de la police du tabac, mais sans préciser davantage.

C'est Mme Gisèle Desrochers, sous-ministre du Revenu, qui a autorisé, lundi, l'intervention des enquêteurs au Village-des-Hurons. Une intervention tout à fait légale aux yeux du ministère du Revenu même si la réserve est de juridiction fédérale. Comme l'a expliqué Bertrand Bonin, la loi concernant l'impôt sur le tabac « s'applique à l'ensemble du territoire québécois », donc aussi aux réserves indiennes.

C'est la première fois que la police du tabac intervient sur une réserve amérindienne.

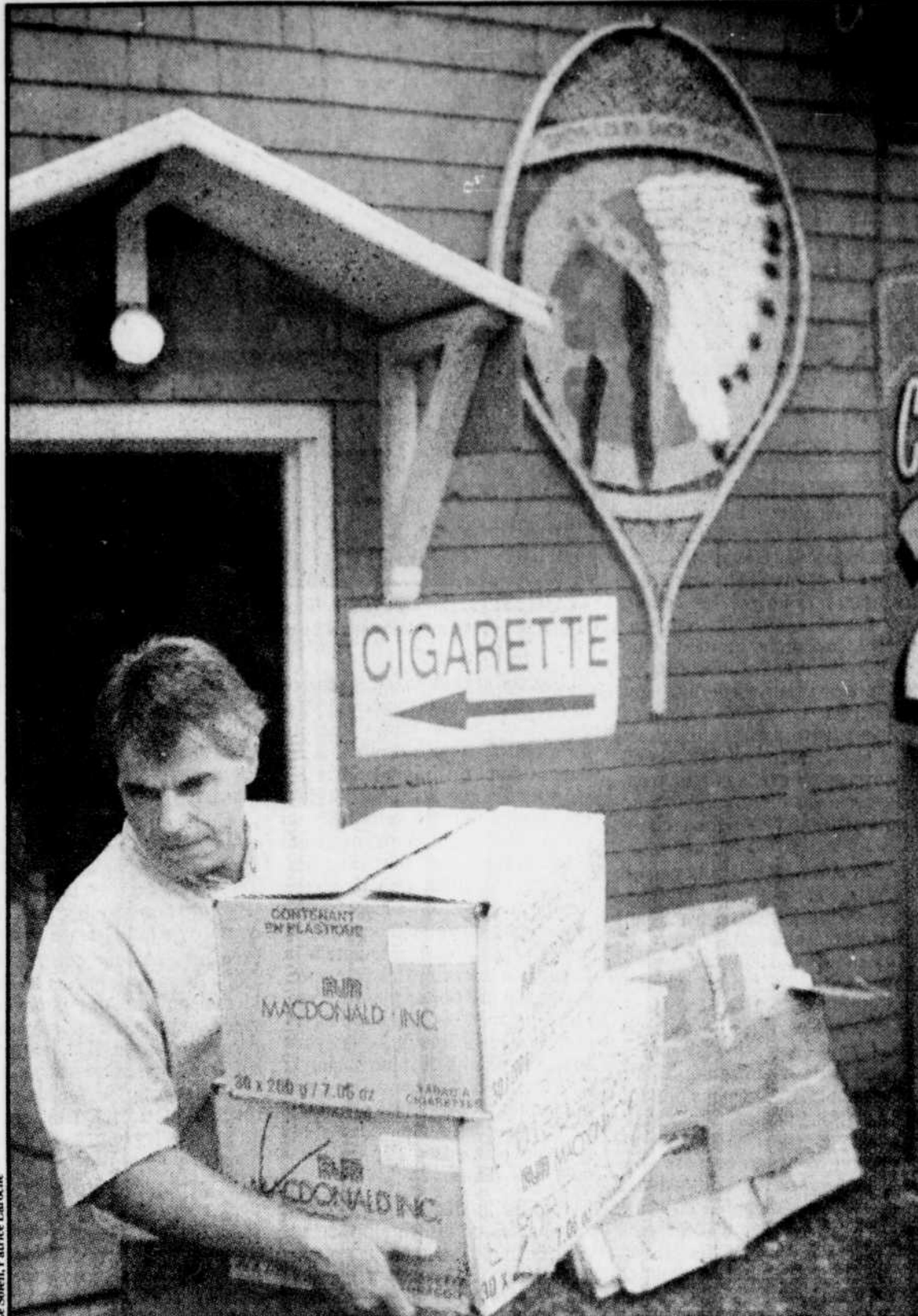
L'opération s'est déroulée sans les policiers amérindiens. Le chef Pierre Duchesneau soutient que le conseil de bande avait été informé lundi soir que des perquisitions auraient lieu cette semaine, sans préciser le moment exact. Et il a été informé à 5 h 20, hier matin, par la SQ, que l'opération aurait bel et bien lieu la journée même. Toutefois, il n'était pas question de s'interposer. La police avait « le mandat clair et précis du conseil de ne pas intervenir », déclare le chef.

La Gendarmerie royale du Canada n'a pas non plus participé à cette saisie.

Huit commerces et quatre résidences privées ont été visités par une vingtaine de policiers du tabac. Les trois commerces mentionnés dans LE SOLEIL d'hier n'ont pas échappé à ces saisies. Le commerce La Huronne, le club vidéo Gros-Louis ainsi que le commerçant situé au sous-sol du casse-croûte Chez Yvan ont tous vu leur stock embarqué dans un camion loué pour l'occasion.

Les enquêteurs ont saisi 115 caisses de cartouches de cigarettes, 67 sacs de tabac, quatre bouteilles de boisson, ainsi que deux armes. Des perquisitions qui atteignent les 200 000 \$. On saura dans les prochains jours si des accusations seront portées.

Autres textes en page A-3



C'est la première fois que la police du tabac intervient sur une réserve amérindienne et la SQ n'avait pas mis les pieds au Village-des-Hurons depuis plusieurs années.

Emily frappe la côte moins fort que prévu

MANTEO, Caroline du Nord (AP, AFP) — Une mer en furie a balayé, hier, les îles Outer Banks, au large de la Caroline du Nord, sous l'influence de l'ouragan Emily qui, soufflant les toitures, a amené des vents allant jusqu'à 185 km/h.

Sans pénétrer dans les terres, l'œil du cyclone n'avait pas atteint la côte des États-Unis, restant au large, mais le centre de la tempête s'est élargi à 72 kilomètres dans la soirée d'hier.

Les services météorologiques américains ont observé

des vents de 93 km/h avec des pointes à 158 km/h. Le phare de Diamond Shoals, à 22 kilomètres au sud-est de Cap Hatteras, a enregistré des vents de 151 à 171 km/h avant que les instruments ne cessent de transmettre.

Des dizaines de milliers de touristes et de résidents ont dû

quitter les îles Outer Banks, une chaîne d'îlots sablonneux au large de la Caroline du Nord. Plusieurs routes ont été bloquées par les inondations. La Garde nationale de la Virginie était en alerte et plusieurs citoyens de régions côtières se préparaient à évacuer leurs demeures.

Hier soir, l'ouragan n'avait encore fait aucune victime.

Plus au nord, on sentait les effets de l'ouragan à Cap Hatteras, au Delaware. D'énormes vagues ont causé des inondations mineures le long de la côte sud de Long Island, à New York, où 20 000 habitants de Fire Island ont dû être évacués. L'ouragan voyage à une vitesse de 20 km/h.

Mais la visite d'Emily dans les Outer Banks pourrait bien être le contact le plus rapproché de la tempête avec la côte américaine. Les météorologues prévoient que l'ouragan allait suivre la côte atlantique, la nuit dernière, et se tourner vers le nord-est puis vers le large, frôlant au passage les États du nord-est américain, où il y a un risque d'inondations.

Selon Mike Battson, météorologue à Environnement Canada, l'ouragan Emily n'affectera pas le Canada. Un front froid en provenance du Nouveau-Brunswick qui se dirige vers le sud rencontrera les restes de la tempête et la poussera hors du territoire canadien.

Même s'il frappe la côte moins violemment que prévu, l'ouragan Emily a fait d'importants ravages, comme en témoigne cette maison démolie, par les vagues et par le vent, à Kitty Hawk, en Caroline du Nord.



IMAGINE

la muse de tous les arts et de tous les artistes "en devenir" • enfants, adolescents et adultes • vous convie à sa

RENTÉE 93

Pour une formation de qualité dans les disciplines suivantes:

- ♦ ART VISUEL dessin, peinture, bande dessinée
- ♦ PHOTOGRAPHIE
- ♦ ART APPLIQUÉ décoration intérieure, technique d'aménagement intérieur (formation professionnelle)
- ♦ ART DRAMATIQUE théâtre — interprétation et improvisation expression dramatique (enfants)

Venez la rencontrer et vous informer sur ses programmes de formation

PORTES OUVERTES
4 et 11 septembre: de 13h à 17h
5 et 12 septembre



Y M C A
IMAGINE

870, av. de Salaberry
Québec

523-4020 / 527-2518

FAITS DIVERS

Le personnel est sur le qui-vive à Donnacona

Des détenus sont passés à tabac

DONNACONA — Soirée chaude lundi au pénitencier de Donnacona, alors qu'un détenu de 29 ans, Mario Pouliot, a été battu à coups de poings et hâlères dans le secteur 119, vers 18 h. Une heure plus tard, quatre prisonniers de race noire, nouvellement transférés, ont été attaqués à coups de pic par dix codétenus dans le secteur 240. Ces événements ont chambardé la sortie nocturne de 100 autres détenus, qui se sont bousculés durant cinq heures.

par ISABELLE JINCHEREAU
LE SOLEIL

La clientèle en récréation, qui réagissait aux mesures de fouilles et d'isolement décrétés par la direction pour calmer l'atmosphère, a finalement réintégré les cellules vers 1 h30 hier matin. Seuls les patrouilleurs de la Sûreté du Québec du poste de Portneuf sont venus prêter main-forte aux gardiens. Pour la direction du pénitencier, cette série d'incidents n'est aucunement reliée à un climat explosif entre les murs, encore moins à des récriminations spécifiques des 350 détenus contre les services ou les gardiens.

« Les deux événements ne sont pas reliés et sont survenus dans deux secteurs autonomes, sans tentative d'évasion. Les quatre détenus noirs venaient d'arriver et avaient battu des blancs à l'autre institution; ils ont été transférés dans le 240 par mesure de sécurité. L'autre agression s'est produite près de la sortie du secteur 119 et concerne un pensionnaire régulier. Quant aux autres détenus dans la cour, ils se sont attroupés et n'ont pas coopéré lorsqu'ils ont appris que les activités régulières, étaient annulées », expliquait hier Johanne Marcoux, porte-parole de l'établissement. Elle avoue toutefois que dans ce type d'établissement, le personnel reste toujours sur le qui-vive, à cause des inévitables rumeurs de complots.



Les épis de maïs de l'agriculteur François Pagé de Donnacona ont été très surveillés par les policiers en août. La ferme de M. Pagé est située à un kilomètre du pénitencier.

Le détenu victime d'une tentative de meurtre et originaire de Cowansville souffre d'une fracture du crâne et repose aux soins intensifs dans un hôpital de la région tandis que les quatre individus battus ont été retournés en cellule hier matin, après avoir été soignés pour des blessures mineures. L'enquête policière sera longue même si un suspect a été repéré par les enquêteurs pour la tentative de meurtre. Quant à la bagarre à caractère raciale, personne n'a osé porter plainte. Pour l'instant, tous les détenus restent confinés en cellule et les activités sont au ralenti, le temps que la police termine son travail et que le personnel réquisitionné pour faire fonctionner les services essentiels (souvent dispensés par les détenus) soit libéré.

Depuis le déménagement des fortes têtes de l'institution, en février dernier, le climat s'est radouci au « pen ». Le dernier incident qui a alerté les gardiens et amené la SQ à survoler le pénitencier en hélicoptère est un présumé complot d'évasion, qui a pris naissance

le 19 août dernier, dans le champ de maïs de François Pagé, un agriculteur installé depuis belle lurette au 1402, route 138, à un kilomètre de l'entrée du pénitencier.

Un avion arrosant les épis et le va-et-vient de deux camions dans l'atelier du fermier a amené les autorités à croire à une autre projet d'évasion par les airs. L'hélicoptère de la SQ et un peloton de policiers ont donc encerclé la ferme. « Ils se sont postés en face de la maison et n'ont jamais voulu venir sur ma terre, croyant que j'étais en otage. Il a fallu que je traverse la route et que j'aie leur expliquer que je faisais simplement mon travail. Nous ne craignons pas les tentatives d'évasion dans le coin », précise M. Pagé.

La prison est construite sur une partie de la terre de Jocelyn Blouin et de sa mère Thérèse. Au printemps 1992, ils ont eu la visite de Daniel Lamer, un détenu qui s'était évadé d'un fourgon cellulaire avec un complice. Lamer a été retrouvé sous le camion de M. Blouin. « Il aurait pu nous prendre

en otages. Mais on n'est pas craintifs; on barre la porte », confie la dame.

24 000 abonnés privés de courant

QUÉBEC — Les orages d'hier ont occasionné de nombreuses pannes dans la région. Au moment d'aller sous presse, 430 pannes privaient toujours d'électricité plus de 24 000 abonnés d'Hydro, majoritairement localisés sur la rive-sud et à l'ouest de Québec.

Lévis et Thetford ont été les régions les plus touchées: 20 000 clients y ont été privés de courant. Dans les autres cas (Montmagny, Lac-Mégantic, la Beauce, Sainte-Foy, Cap-Rouge, Saint-Augustin et Sainte-Catherine), il s'agissait, pour la plupart, de pannes isolées.

Cent vingt-cinq monteuses et 25 représentants du Service à la clientèle ont travaillé une partie de la nuit pour répondre aux besoins de la clientèle.

Au Québec, les régions les plus affectées par les pannes ont été les Basses-Laurentides, la Montérégie et Montréal. A 21 h 45 hier, il restait 138 000 clients à réalimenter dans la province.

Les équipements les plus endommagés sont les lignes de distribution qui acheminent l'électricité aux résidences. Comme en certains endroits les vents ont été violents, c'est la chute d'objets, des arbres par exemple, qui ont abimé les lignes d'électricité. Dans d'autres cas, la foudre a frappé des transformateurs.

Un front froid en provenance de l'Ontario a traversé le sud de la province et une masse d'air chaud et humide juste à l'avant de ce front a favorisé le développement d'orages violents, en fin d'après-midi hier.

Onze millimètres de pluie sont tombés sur Québec en moins de 30 minutes. Seuls une dizaine de sous-sols de la rue Lavigerie, à Sainte-Foy, ont été inondés en raison du refoulement du système d'égout.

Notaire condamnée à payer 13 836 \$ à la Caisse de dépôt

QUÉBEC — Le notaire doit s'assurer de l'identité des parties signant un contrat devant lui. S'il le néglige, il se porte responsable de la perte qu'une fraude pourrait causer à l'une des parties.

par RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

Le juge Denis Gobeil, de la Cour du Québec, l'a confirmé récemment en condamnant une notaire de Sainte-Foy à payer 13 836 \$ à la Caisse de dépôt et placement du Québec, représentée en cour par Me Robert Deblouis. Celle-ci avait été victime de fraude lors de la signature d'un contrat de financement hypothécaire.

La preuve révèle qu'un individu ayant obtenu le financement en question s'est présenté devant la notaire accompagnée d'une femme qui a signé le contrat du nom de son épouse. Or, la véritable

épouse avait intenté des procédures de divorce et avait enregistré une déclaration de résidence familiale contre l'immeuble visé par le prêt hypothécaire. Le mari devait plus tard disparaître sans laisser d'adresse et le créancier hypothécaire a dû conclure une vente de la maison de gré à gré avec la véritable épouse, une transaction qui a occasionné une perte à la caisse.

Il appert que la fausse épouse a offert à la notaire de lui exhiber des pièces d'identité que cette dernière n'a pas consultées. Pourtant, l'article 41 de la Loi sur le notariat est clair: « Le notaire doit connaître l'identité des parties dont il re-

çoit la signature, sinon cette identité doit lui être attestée par une personne majeure qu'il connaît, qui intervient à l'acte à cette fin et le signe. »

Cet article, indique le juge Gobeil, existe justement pour contrer les machinations frauduleuses. « La bonne foi, écrit-il, ne peut être une excuse face à l'inobservance d'une règle aussi claire, aussi impérative et aussi impérieuse. Son observance aurait empêché la fraude perpétrée ainsi que le dommage. »

Dans cette cause, la notaire ne connaissait ni l'une ni l'autre des parties et elle a négligé de faire attester leur identité. Selon le juge Gobeil, ce serait tomber dans le jeu des fraudeurs que de se satisfaire de la certification réciproque des parties aux actes.

Il avait enlevé sa fillette de 7 mois

QUÉBEC — Un Beauportois de 27 ans a été arrêté hier matin, après s'être rendu aux policiers de Québec avec sa fillette de sept mois, enlevée lundi.

par ISABELLE JINCHEREAU
et RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

Le suspect s'était présenté chez son ex-compagne vers 19 h lundi. Une querelle a éclaté avec la mère, qui avait la garde du poupon, et l'homme est reparti avec le bébé.

Entre-temps, la femme a porté

plainte pour enlèvement, mais aussi pour une agression sexuelle dont elle aurait été victime samedi. Le fuyard a finalement rappelé la mère et est rentré au bercail avec son enfant. Les policiers l'attendaient.

L'individu a comparu devant le tribunal hier et son avocat, Me Christian Bélanger, a opté pour un procès devant juge et jury. Le pro-

cureur de la Couronne, Me Pierre Lapointe, n'avait pas d'objection à la remise en liberté provisoire moyennant certaines conditions.

Le juge Anatole Corriveau a donc exigé un engagement de 5000 \$ souscrit par une tierce personne solvable, qui s'est avéré être l'employeur du prévenu depuis deux ans. L'individu s'est en outre fait interdire de fréquenter les débits d'alcool, de se rendre à la résidence de son ex-épouse ainsi que de communiquer avec cette dernière et avec le bébé. Enfin, il devra se présenter à la sûreté municipale de Québec une fois par mois d'ici la fin des procédures.

La communication de la preuve aura lieu le 13 septembre.

■ Congédiée pour fraude de 80 000 \$

RIMOUSKI — La commission scolaire La Neigette, à Rimouski, a congédié lundi la responsable d'une garderie, qui a reconnu sa culpabilité à un détournement de fonds de 80 000 \$. Les événements se sont produits sur cinq ans. Elle connaîtra sa sentence le 13 octobre.

■ Hydro-Québec en flammes

SEPT-ÎLES — Un incendie a causé des dommages de 50 000 \$ à un édifice d'Hydro-Québec, dans le parc industriel de Sept-Îles. L'alarme a été déclenchée à 15 h 25 lundi. Selon le service d'enquête aux incendies de la ville, une fausse manœuvre lors de travaux de soudure à l'intérieur de l'édifice est à l'origine du sinistre.

LA QUOTIDIENNE

tirage du 31-08-93

1-9-2

4-2-6-2



COUPE DÉCONTRACTÉE

NOS VESTONS LAINE FEUTRÉE
199.95

LUXUEUSE COMPOSITION LAINE, POLYESTER ET CACHEMIRE POUR VESTONS D'AUTOMNE À LA RICHE TEXTURE DU FEUTRE. COUPE ASSOULPIE AUX ÉPAULES, SIMPLE BOUTONNAGE, POCHES À RABAT. CHAUDS COLORIS DE ROUGE, ROYAL, MARINE, FORÊT, NOIR, CASSIS, CERTAINS DONNANT UN EFFET SABLÉ.

38 À 46. RÉG. 250.00

VESTE JACQUARD D'ÉCOSSE, EXCLUSIVE 85.00 PANTALON À CARREAUX 135.00

DISPONIBLE À STE-FOY ET GALERIES DE LA CAPITALE

la maison



simons

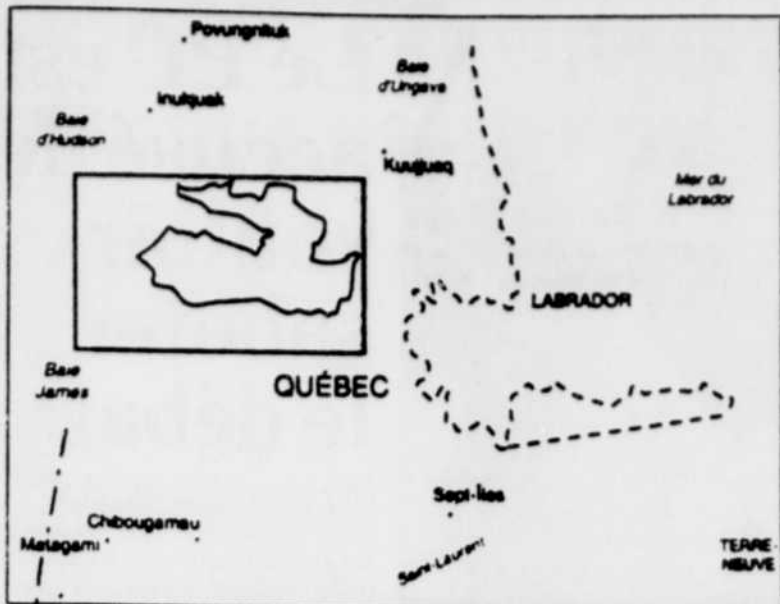
PLACE STE-FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX QUÉBEC

LA TROIS

LE SOLEIL



Ce graphique permet de situer le vaste territoire du Nord québécois visé par la réalisation du projet de Grande-Baleine.

Les conclusions d'Hydro après 11 ans d'études et 256 millions \$ Grande-Baleine ne constitue pas une menace pour les autochtones

QUÉBEC — Les travaux de 13,3 milliards \$ pour ériger le complexe Grande-Baleine ne provoqueront aucun impact majeur sur les Indiens, la faune ou la flore du Grand Nord. Pourtant, les compensations aux autochtones risquent tout de même de dépasser les 200 millions \$.

par MICHEL CORBEIL
LE SOLEIL

C'est ce qu'a laissé entendre Hydro-Québec, hier, en dévoilant une montagne de documents pour

justifier le projet hydro-électrique devant produire 3200 mégawatts (MW) à compter de l'an 2003.

Attaquée depuis des mois par les Cris et des écologistes, particulièrement des Américains, la société d'État a rendu publique des

dossiers, dont le « résumé » à lui seul fait 294 pages, sans compter 26 cartes détaillées des alentours de ce cours d'eau se jetant dans la baie d'Hudson.

Les 4500 pages contiennent les réponses à 373 « colles » posées en septembre 1992 pour encadrer l'étude d'impact sur l'environnement, « la directive la plus exigeante jamais préparée au Canada et probablement au monde ». Cette somme de données couronne 11 ans d'études ayant coûté la bagatelle de 256 millions \$, dont 80 millions \$ exclusivement pour des questions ayant trait à l'écologie.

Ces dépenses « vertes » ne sont pas terminées. Selon René Boisvert, de la vice-présidence Planification du réseau, il faut compter une dizaine de millions \$ supplémentaires avant que les différents comités chargés de scruter le dossier ne donnent leur aval et que des audiences publiques n'aient décortiqué les données dévoilées, hier.

Si cela se produit, Hydro investira 200 millions \$ pour atténuer les impacts, minimes, selon ses prévisions, sur le milieu. En outre, les dirigeants, tout en insistant sur le fait qu'aucune négociation n'est en cours avec les 11 000 Cris et que celles avec les 7000 Inuit sont secrètes, suggèrent que les dédommagements pour les autochtones varieront entre 130 et 260 millions \$.

Nécessaire et sans impact

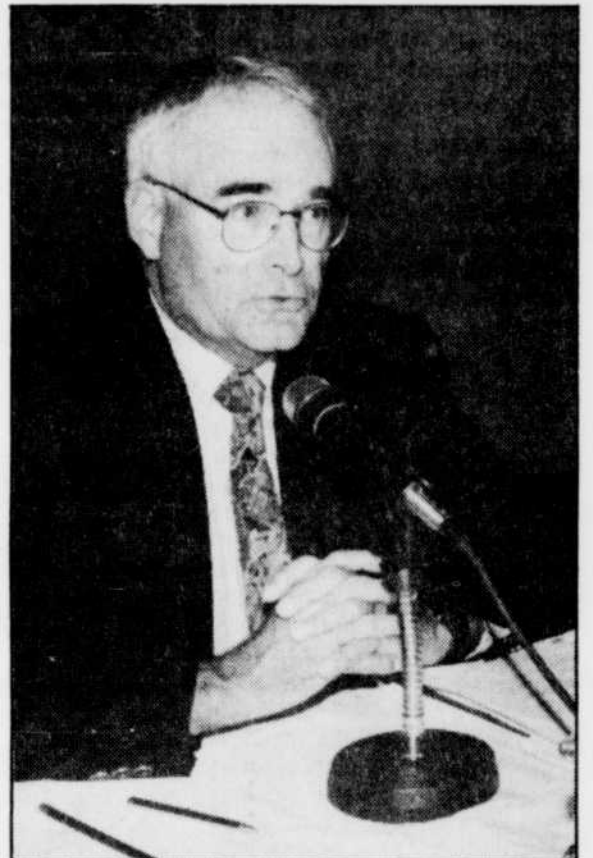
Le rapport principal débute par un exposé sur la nécessité de bâtir les trois barrages de Grande-Baleine pour répondre aux besoins du Québec vers 2003. Le chantier, qui doit créer pendant dix ans 66 000 emplois directs et indirects, doit donc démarrer au printemps 1996.

Empêcher Grande-Baleine forcerait le recours à d'autres formes d'énergie, plaide la société d'État. Pour fournir la même énergie, disent ses spécialistes, il faudrait

des investissements d'au moins 17 milliards \$. Les énergies « douces » continuent d'offrir un potentiel marginal par rapport aux besoins, poursuivent-ils.

Hydro insiste sur le fait que les « impacts de Grande-Baleine sont modérés, locaux et atténuables ». Ainsi, aucune espèce animale n'est menacée. Il n'y a pas non plus à craindre l'effet cumulatif avec d'autres projets situés autour de la baie d'Hudson ou de la baie James.

Les quelque 1600 kilomètres noyés pour créer les réservoirs



M. René Boisvert, le vice-président Planification du réseau pour Hydro-Québec, hier, lors de la conférence de presse tenue à Québec.

provoqueront peu de gaz à effet de serre et le méthylmercure, qui empoisonnera alors les poissons, disparaîtra au bout de 25 ans, ce qui en fait un problème « gérable ».

La société convient que l'aménagement du complexe dérangera les autochtones, en ouvrant des routes qu'emprunteront des pêcheurs et de chasseurs blancs. Mais Hydro signale qu'en particulier, les 450 Inuit de Kuujuaq et les 500 Cris de Whapmagoostui, les villages frères qui formaient autrefois Poste-à-la-Baleine, y trouveront aussi des avantages.

Le projet fournira à 25 % d'entre eux un emploi pendant une décennie ; par la suite, Hydro laisse miroiter la possibilité d'occuper des dizaines de postes permanents pour surveiller les centrales.

Un document qui est loin de réconcilier tenants et opposants

QUÉBEC — Les 4500 pages examinant sous toutes ses coutures le futur complexe hydroélectrique Grande-Baleine sont loin de jeter un pont entre tenants et opposants du projet.

par MICHEL CORBEIL
LE SOLEIL

Les Indiens cris et Greenpeace continuent de croire que l'idée est injustifiée tandis que la ministre de l'Énergie et des Ressources Lise Bacon et l'Association des manufacturiers du Québec (AMQ) affirment qu'un pas important a été franchi pour lancer la construction d'une série de barrages jugés nécessaires à la province.

Joint à Montréal, Éric Meunier, de l'AMQ, un des groupes les plus actifs dans la coalition appuyant le projet d'Hydro-Québec, avance que le rapport prouve que « Grande-Baleine n'est pas la fin du monde écologique que certains ont prédit ».

« De plus, il montre clairement la nécessité d'une mise en chantier immédiate. » Sinon, prévient-il, les besoins seront tels qu'il faudra se lancer dans des formes de production d'énergie plus dispendieuse et beaucoup plus dommageable pour l'environnement.

Chez Greenpeace, François Tanguay contredit cette opinion. « Hydro peut étudier les poissons

au milligramme près, mais il ne peut prévoir correctement les besoins en énergie du futur. Pour un projet simple comme celui de la Sainte-Marguerite, la société d'État n'a su convaincre le Bureau des audiences publiques sur l'environnement de sa justification. »

« En outre, il faut aborder l'évolution de la demande autrement que par l'accroissement sans fin des besoins. La place à l'efficacité énergétique (dans le rapport) demeure minime. Ça m'agace. »

La ministre Bacon s'est réjouie que le rapport permet enfin d'avancer dans le processus d'évaluation environnementale. Plusieurs interrogations devraient y trouver une réponse, explique-t-elle, en mentionnant que le projet demeure indispensable pour fournir toute l'énergie nécessaire aux Québécois vers l'an 2003.

Par contre, le Grand Conseil des Cris prévoit que « la rivière de mots ne pourra faire flotter le projet ». « Il y a beaucoup de papier, convient Mme Susan Hilton. Mais nous demeurons convaincus que le complexe aura des impacts aussi bien sur l'écologie que sur les Cris. »

Le PQ met Bourassa au défi de faire saisir des cigarettes à Akwesasne

QUÉBEC — Critique de l'opposition en matière de revenu, le député Jean Filion somme le gouvernement Bourassa de cesser d'être à la remorque des médias et de frapper la plaque tournante de la contrebande de cigarettes au Québec, soit la réserve mohawk d'Akwesasne.

par ROGER BELLEFÈVE
LE SOLEIL

« Le Village-des-Hurons n'est pas le seul territoire autochtone où s'exerce la contrebande de cigarettes », a-t-il fait savoir dans la foulée de la saisie effectuée tôt hier matin dans la réserve de Wendake, par la police du tabac assistée de la Sûreté du Québec. Et c'est connu de tous qu'Akwesasne qui se trouve à la fois en territoire américain, ontarien et québécois « est la principale porte d'entrée » du trafic illégal de cigarettes.

C'est de façon délibérée, soutient-il en outre, qu'Ottawa et Québec ont refusé d'alléger le fardeau fiscal des fumeurs qui est la source première du trafic sans cesse croissant des produits du tabac.

Le représentant péquiste de Montmorency relève en effet qu'au cours du premier trimestre de l'année, les revenus fiscaux découlant du commerce du tabac au Québec ont chuté de 20,4 % par rapport à la même période l'an dernier. Le gouvernement, signale-t-il, avait anticipé une baisse de seulement 12,5 %.

Il estime que le gouvernement Bourassa, en dépit d'une volonté de se montrer plus « répressif » envers trafiquants et consommateurs de cigarettes de contrebande, une volonté exprimée dans le projet de loi 90, il a été dans les faits fort timide au cours des trois premiers mois de 1993 au chapitre des amendes, des confiscations et des recouvrements.

S'inspirant des plus récentes données de la synthèse des opérations financières du gouvernement du Québec, le porte-parole de l'opposition péquiste qui a fait de la contrebande du tabac son principal cheval de bataille, note que le gouvernement est encore bien loin de son objectif de hausser de 50 % au cours de la présente année les revenus provenant de ces sources.

En effet, comparé aux rentrées des trois premiers mois de 1992, ce type de revenu n'affiche qu'une hausse d'à peine neuf pour cent pour la période correspondante cette année, soit 92,2 millions \$.

Il tient aussi rigueur à la première ministre Kim Campbell de garder le silence sur cette contrebande qui se déroule au vu et au su de tous.



Huit commerces et quatre résidences privées ont été visités par une vingtaine de policiers du tabac, hier au Village-des-Hurons. Le commerce La Huronne propriété de Mme Elizabeth Vincent, ci-contre, le club vidéo Gros-Louis ainsi que le commerçant situé au sous-sol du case-croûte Chez Yvan ont tous vu leur stock inventorié (photo ci-dessus) et embarqué. Les enquêteurs ont saisi 115 caisses de cartouches de cigarettes, 67 sacs de tabac, quatre bouteilles de boisson et deux armes, pour une valeur totale d'environ 200 000 \$.

Une action menée «de façon hypocrite», accuse l'ancien chef Max Gros-Louis

VILLAGE-DES-HURONS — Les perquisitions effectuées hier au Village-des-Hurons ont semé la consternation partout sur la réserve. Certains, frustrés par la présence des autorités provinciales, les mettent au défi de faire la même chose à Kahnawake ou à Akwesasne.

par MARIE-HÉLÈNE TREMBLAY
LE SOLEIL

L'intervention de la police du tabac et de la Sûreté du Québec a frustré plusieurs Hurons, dont Elizabeth Vincent. On a perquisitionné chez elle et dans son commerce La Huronne. Mme Vincent n'accepte pas que le

provincial fasse une telle opération sur un territoire de juridiction fédérale. « La police du tabac n'a pas d'affaire ici. On a des droits et je les défends », indique-t-elle. Cette Huronne ajoute qu'elle voit ce geste comme étant de la pure provocation, car elle est actuellement devant les tribunaux pour défendre une cause

reliée à la contrebande de cigarettes.

L'ancien chef des Hurons, Max Gros-Louis, soutient qu'un tel geste de la part de la Gendarmerie royale du Canada aurait pu être toléré, car la GRC a le droit d'intervenir. Le mouvement d'hier matin a tout simplement été « fait de façon hypocrite », dit-il.

M. Gros-Louis et Elizabeth Vincent s'entendent aussi pour dire que la police américaine aurait dû interdire l'accès au village aux enquêteurs et aux poli-

ciers de la SQ. Ils défient d'ailleurs les autorités de faire des perquisitions de ce genre à Akwesasne et Kahnawake. Selon Elizabeth Vincent, « la police les empêcherait d'entrer » mais de toute façon, croit-elle, la police du tabac et la SQ n'oseraient pas se pointer le nez là-bas.

Max Gros-Louis espère qu'une telle situation ne se répètera pas. Pour ce faire, il pense que la meilleure façon de trouver un terrain d'entente est de négocier. « On doit s'asseoir et en discuter. Les barricades, c'est passé de mode ! », laisse-t-il tomber.

LA POLITIQUE

Le dossier des hélicoptères

Kim Campbell a manqué de jugement (Chrétien)

OTTAWA (PC) — La première ministre Kim Campbell devrait céder sa place aux libéraux parce qu'elle a fait preuve de manque de jugement dans plusieurs dossiers, a lancé hier le chef libéral, Jean Chrétien.

Selon lui, Mme Campbell a fait une grave erreur en promettant de donner suite à une décision d'acheter 50 hélicoptères militaires au coût de 5,8 milliards \$.

La Presse canadienne rapportait lundi que le gouvernement conservateur s'apprêtait à réduire l'ampleur de ce programme. Il ne serait plus question de 50 hélicoptères, mais bien de 35.

Selon M. Chrétien, ce revirement prouve que Mme Campbell manque d'expérience pour diriger le pays.

Selon M. Chrétien, les conservateurs ne savent plus sur quel

pied danser. Que ce soit au sujet des hélicoptères, du programme de contestation judiciaire, de l'universalité de l'assurance-maladie ou au sujet de la controverse en Somalie, Mme Campbell change d'avis comme elle change de chemise, a déploré M. Chrétien.

M. Chrétien, qui a promis d'annuler le programme d'achat des hélicoptères, se dit toutefois encouragé par la valse-hésitation de Mme Campbell. Cette valse-hésitation pourra l'avantager pendant la campagne, croit-il.

Des experts se prononcent

Toute décision visant à réduire la flotte d'hélicoptères EH-101 que compte acheter Ottawa ne serait rien d'autre qu'une cynique démarche pré-électorale, dénuée de justification stratégique ou financière, ont déclaré pour leur part hier des experts en matière de défense.

Ils font remarquer que l'achat d'un moins grand nombre d'appareils

ne changerait rien au fait que la majeure partie des 4,4 milliards \$ prévus par le contrat vont notamment à l'acquisition d'appareils de détection sophistiqués, aux pièces de rechange et à la formation des pilotes.

Le gouvernement devra débours 31 millions \$ pour chaque hélicoptère destiné à l'usage de la marine et 23 millions \$ pour chaque appareil destiné aux missions de recherche et de sauvetage. En se privant de 15 EH-101, Ottawa n'économiserait pas beaucoup, et ce pas avant 2003, prétendent les experts.

Controverse

Par ailleurs, une fois de plus, l'intervention de Jean Chrétien dans les nominations de candidats libéraux fédéraux a suscité une controverse qui a quelque peu terni un événement à saveur électorale qui se déroulait hier dans la vallée de l'Outaouais.

Mais M. Chrétien reste per-



Le chef libéral Jean Chrétien a profité d'un bain de foule pour s'entretenir avec les journalistes, hier, au marché Byward d'Ottawa.

suadé que le candidat libéral officiel, le député Len Hopkins, sera réélu dans sa circonscription de Renfrew en dépit de l'opposition de M. Hec Cloutier, un Libéral dissident qui se présente comme indépendant.

M. Cloutier, un homme d'affaires local au style flamboyant toujours coiffé d'un panama, a laissé entendre que la visite de M. Chrétien trahissait de l'inquiétude de la part M. Hopkins face à son rival.

Le PC est accusé de vouloir saboter le débat

OTTAWA (PC) — Alors que les négociations se poursuivent sur l'organisation de débats télévisés entre les leaders des partis, l'opposition accuse les conservateurs de vouloir saboter l'événement-clé de la campagne électorale imminente.

Libéraux et néo-démocrates se disent d'accord avec une proposition des réseaux de télévision en faveur de débats qui se dérouleraient en français et en anglais, entre les leaders des cinq principales formations politiques fédérales, trois semaines avant les élections.

Les réseaux souhaitent inclure Lucien Bouchard, chef du Bloc québécois et Preston Manning, leader du Reform Party.

Les conservateurs, de leur côté, suggèrent que les leaders de tous les partis enregistrés ou à la veille de l'être qui présenteront au moins 50 candidats soient inclus, à condition qu'ils participent pleinement aux débats dans les deux langues officielles.

Certains disent qu'en vertu de cette proposition, jusqu'à 14 partis pourraient participer, ce qui rendrait les débats absolument incontrôlables.

Les débats s'étireraient toute la nuit, un peu comme les téléthons, et se dérouleraient dans la plus grande confusion, a prédit M. Richard Guay, représentant du Bloc québécois aux négociations.

« C'est de toute évidence une façon d'éviter d'avoir des débats télévisés », ajoutait-il.

M. Cliff Fryers, négociateur du Reform Party, craint que l'objectif réel des Conservateurs ne soit d'exclure M. Manning du débat, parce qu'il ne parle pas le français.

Le représentant des libéraux aux pourparlers, M. Mike Robinson, a estimé que les conservateurs ne veulent pas seulement exclure M. Manning des débats, mais qu'ils ne veulent pas de débat, point final.

Mme Julie Davis, représentante du NPD, trouve la proposition conservatrice irréalisable, et constate que les conservateurs semblent dresser de nombreux obstacles.

Les partis négocient la diffusion des débats avec un regroupement de réseaux comprenant Radio-Canada, TVA, CBC, Global et CTV.

■ Affaires indiennes: 247 postes coupés

OTTAWA (PC) — Le ministère des Affaires indiennes et du Nord coupera dès septembre 247 postes, dont 183 à ses bureaux d'Ottawa. Il s'agit de la première compression d'effectifs majeure depuis que la première ministre Kim Campbell a décidé de restructurer les opérations du gouvernement et de rationaliser les services publics. Il reste encore à identifier quels seront les 247 postes qui disparaîtront. Le ministère a fait savoir lundi à 1400 des 3799 de ses salariés que les fonctionnaires visés par les compressions seraient informés « au cours du prochain mois ».

■ Circoncision et acné non couverts

TORONTO (PC) — La circoncision, l'extraction de boutons d'acné et certains soins esthétiques sont au nombre des services que l'Association médicale ontarienne recommandera d'exclure du régime d'assurance-maladie, pour économiser 12 millions \$ par an. Le quotidien *Toronto Star* rapportait hier que l'association se demande également si le programme d'assurance-maladie devrait continuer à rembourser les coûts des examens de routine annuels et des procédures de fertilisation *in vitro*. En vertu d'une entente avec le gouvernement provincial prévoyant des compressions de coûts, les médecins doivent encore trouver le moyen de réduire de 8 autres millions \$ les services couverts par le Régime ontarien d'assurance-santé.

JOURNÉE
SURPRISE
EATON

Demain seulement!
Le jeudi 2 septembre

LIQUIDATION
1% à 5% DE
RABAIS

SÉLECTION D'ARTICLES
D'autres réductions dans
tout le magasin

Achats en personne seulement



EATON

Argent remis si la marchandise ne satisfait pas

Sheila Copps aux Îles-de-la-Madeleine

«Tuer des phoques, ce n'est pas pire que de tuer des poulets»

ÎLES-DE-LA-MADELEINE — La chef adjointe du Parti libéral fédéral et députée dans Hamilton-est, Mme Sheila Copps, a déclaré lors de son séjour aux Îles-de-la-Madeleine, hier et lundi, qu'il serait dans l'intérêt du gouvernement de rétablir la chasse aux phoques dans le Golfe.

par NATHALIE DERASPE
collaboration spéciale

«Cela va sans dire qu'il faudrait du même coup engager une campagne éducative en Europe si on veut rétablir les marchés qu'on a perdus là-bas», a ajouté Mme Copps lors d'une rencontre avec la presse.

Les journalistes ont spontanément demandé à Mme Copps s'il s'agissait d'une promesse électorale. «Absolument, j'en fais une promesse électorale», a-t-elle répondu. Elle a alors rappelé s'être fait ridiculiser en 1989 par le ministre John Crosbie quand elle a

suggéré que les phoques étaient peut-être en partie responsables de la diminution des stocks de morue dans le Golfe. «Aujourd'hui, dit-elle, les spécialistes commencent à dire que oui, peut-être, les phoques ont quelque chose à voir là-dedans».

Comme pour faire montre de sa conviction au sujet des bienfaits d'une éventuelle chasse, comme de la relance de cette industrie, Mme Copps a sorti de son sac un porte-feuille en cuir de phoque. «C'est magnifique tout ce qu'on peut faire avec cette ressource», s'est-elle exclamée.

En outre, la députée de Hamilton-est a affirmé que la critique

autochtone Ethel Blondin-Andrew travaillait déjà depuis quelque temps sur ce dossier. «Je n'ai pas peur d'affronter les environnementalistes. Tuer des phoques, ce n'est pas pire que de tuer des poulets. Quant à moi, les végétariens ne devraient même pas consommer de lait ou d'œufs», s'est permis d'ajouter Mme Copps.

Après avoir rencontré les journalistes, Mme Copps, qui était accompagnée du député libéral de Bonaventure-les Îles, M. Patrick Gagnon, s'est rendue à la municipalité régionale de comté où les maires ont souligné l'importance de régler le dossier du transport dans l'archipel et ce, tant au niveau du remplacement du Lucy Maud Montgomery que du rallongement de la piste d'aéroport. Mme Copps a terminé son séjour en visitant les usines de Madeline-pêche et des Pêcheries Norpro.



17 millions \$ pour un nouveau pont à Montréal

Rien à voir avec les élections fédérales qui s'en viennent, ont juré hier le maire de Montréal Jean Doré et le vice-premier ministre du Canada Jean Charest, qui procédaient à la signature officielle d'une entente pour construire un pont de 17 millions \$ au-dessus du canal Lachine. À compter de l'automne 1995, automobilistes et camionneurs du sud-ouest de Montréal pourront se rendre au centre-ville en cinq minutes grâce au nouveau pont Wellington qui remplacera le tunnel conçu dans les années 30.

Beauce: les conservateurs n'ont toujours pas de candidat

SAINT-GEORGES — À quelques jours du déclenchement des élections, le Parti progressiste-conservateur éprouve des difficultés à trouver pour la Beauce un candidat susceptible d'affronter le député Gilles Bernier, qui siège comme indépendant depuis qu'il a quitté le caucus conservateur au début du mois d'août.

textes de LUCE DALLAIRE
collaboration spéciale

Pendant que le ministre Pierre Blais, responsable de l'organisation au Québec, répète qu'il n'abandonnera pas le comté de la Beauce, les candidats potentiels dans le comté déclinent l'invitation ou laissent courir les rumeurs. Ainsi, l'ex-président de l'UPA en Beauce, M. Claude Roy, un agriculteur de 44 ans, a été approché et ne s'est pas montré intéressé par l'offre. L'avocat Renaud Dutil qualifie de simple rumeur son intérêt pour ce poste. Quant au directeur du Foyer de Saint-Georges, M. Richard Busque, il a annoncé qu'il ne serait pas candidat conserva-

teur, préférant présider la campagne de financement de son ami Gilles Bernier.

Des personnes connues pour leur engagement dans le parti comme M. Paul-Henri Bernard à Beauceville, Raymond Nadeau à Vallée-Jonction et Jacques Hamel à Saint-Ephrem, laissent entendre que les bleus ne bougent pas.

Plaignant celui qui se pointe-

Le député Bernier demande l'annulation des procédures

SAINT-GEORGES — L'avocat du député de Beauce Gilles Bernier, Me Gilles Garneau, a demandé lundi à Ottawa l'arrêt des procédures judiciaires devant le tribunal de l'Ontario en invoquant la loi C-79. Le jugement sera rendu le 21 septembre.

L'avocat de M. Bernier a réclamé que son client soit entendu devant le tribunal, lundi, à Ottawa. M. Garneau demande l'arrêt des procédures déposées au criminel devant les cours de droit commun de l'Ontario affirmant que son client, le député de Beauce, devrait être jugé selon les compétences du bureau de la Chambre des Communes tel que prescrit par la loi C-79.

ra pour affronter Bernier, M. Hamel affirme que personne n'est intéressé à se mettre la tête sur le billot.

Gilles Bernier a été reconduit comme candidat conservateur le 25 avril par plus de 800 militants. Sa candidature a été écartée au début d'août par la première ministre Kim Campbell parce que M. Bernier fait face à des démêlés judiciaires.

Cette loi, adoptée le 11 mai 1991, stipule que le bureau de la Chambre a compétence exclusive pour statuer sur l'utilisation passée, présente ou prévue de fonds, compte tenu de la nature des fonctions de député. Selon les prétentions de M. Garneau, la loi pourrait être rétroactive.

Le jugement sur la possibilité ou non de recourir à la loi C-79 sera rendu le 21 septembre à Ottawa.

Un commando de soldats canadiens en Somalie composé de rebelles

OTTAWA (PC) — Un commando de soldats rebelles réputé pour son indiscipline a été déployé en Somalie malgré l'avis contraire d'officiers de l'armée, a découvert la Commission d'enquête sur le groupement tactique du Régiment aéroporté du Canada.

réglé».

Dans son rapport préliminaire rendu public hier à Ottawa, la commission a demandé que la Défense nationale «fasse en sorte que le 2e Commando et le Régiment aéroporté du Canada dans son ensemble bénéficient du leadership stable et de haut calibre dont ils ont besoin et que le problème d'insubordination dans le 2e Commando soit définitivement

Quatre membres de ce commando sont d'ailleurs accusés d'avoir battu à mort un Somalien dont ils avaient la garde.

La commission d'enquête avait pour mandat de déterminer si le Régiment aéroporté du Canada avait des problèmes de leadership, de discipline et de racisme. En général, le bilan est positif sauf pour le 2e Commando, qui se si-

gnale par plusieurs écarts de conduite.

Avant d'être expédié en Somalie, ce commando d'une douzaine de soldats avait la réputation de rassembler des durs-à-cuire qui seraient associés à plusieurs incidents violents survenus au Canada: l'incendie de l'automobile d'un officier, l'utilisation de pièces pyrotechniques et de munitions illégales, vandalisme, etc.

Une fois débarqués en Somalie, certains soldats traitaient les gens de «nègres» et autres surnoms dégradants, ont admis les haut officiers, hier.

Ouvert dim. de midi à 17h

TISSUS EN PRIME!!!

COMPTE À REBOURS
IL NE RESTE PLUS QUE

4 JOURS!

La vente se termine le sam. 4 sept.

TOUT *
NOTRE INVENTAIRE DE
TISSUS D'ÉTÉ
ET PLUS
ENCORE
TISSUS DE DÉCORATION
INTÉRIEURE

3 pour le
prix de 1

à prix courant

- tissus à costumes • tissus lourds
- imprimés coton et poly/coton
- tissus de soirée • challis de rayonne
- satinette de coton • dentelles brise-bise
- voilages • imprimés de décoration intérieure

TISSUS DE LA RENTRÉE SCOLAIRE

ÉCONOMISEZ JUSQU'À
40%

VELOURS CÔTELÉ	2,99 m
VELOURS CÔTELÉ ASSORTI	4,99 m
COTON QUATÉ	5,49 m
VELOURS CÔTELÉ	7,99 m
IMPRIME SOPHIA	10,99 m
VELOURS CÔTELÉ	14,98 m
IMPRIME RHAPSODY	10,99 m

Et beaucoup plus en magasin!

LES PLUS NOUVEAUX
TISSUS D'AUTOMNE

ÉCONOMISEZ JUSQU'À
50%

POPELINE ASSORTIE	2,99 m
DOUBLURE	2,99 m
MODE	4,99 m
IMPRIMÉS	6,99 m
AFRICAINS	7,49 m
CRÈPE IMPRIMÉ	14,98 m
"DESIGNER"	14,98 m
TARTANS À COSTUMES	9,99 m

1/2 PRIX

sur vaste choix de...

TISSUS POUR LA
DÉCORATION INTÉRIEURE

ACCESSOIRES

• ciseaux
• TOUS les boutons
• TOUTES les glissières

1/3 DE RABAIS

PLUS DE
10 000 \$ EN PRIX À GAGNER!

FABRICVILLE

Le plus grand distributeur de tissus et tentures avec 140 magasins à travers le Canada.

STE-FOY — PLACE LAURIER

2740, boul. Laurier

3e étage sur la Promenade 651-3489

QUÉBEC

1505, rue d'Estimauville

661-6128

Lundi au mercredi: 10h à 17h 30

Jeudi-vendredi: 10h à 21h

Samedi: 9h à 17h

Dimanche: 12h à 17h

Lundi-mardi: 10h à 17h 30

Mercredi-jeudi-vendredi: 10h à 21h

Samedi: 9h à 17h

Dimanche: 12h à 17h

En raison de manque d'espace, tous les articles ne sont pas disponibles dans tous les magasins.

ACCORD

COUPÉ 1993

C'est la place

AUTO
Frank & Michel INC.
BOISCHATEL

5790, BOUL. SAINTE-ANNE, BOISCHATEL
Ligne directe: 666-4779

212

PRÊT RACHAT BANQUE ROYALE

Prix basé sur 60 mois avec 1000\$ de comptant. Taux de crédit de 8,75%, taxes en sus. Résiduel de 6025\$. Obligation totale 17 258,21\$. Frais de crédit de 3273,44\$.

822-2252
664-4779

«Maintenant, à la Grande Place de Rimouski, 725-5207»

Idéal pour La Rentrée

Manteaux style BASEBALL

en laine feutrée
tailles 8 à 20 ans
Spécial: 63,99
Régulier: 79,99

concept mode

clément

0-20 ans
626-0006

Québec, Sainte-Foy, Lévis, Saint-Georges, Chicoutimi, Rivière du Loup, Arthabaska, Drummondville, Trois-Rivières, Sherbrooke, Brossard, Montréal, Rosemère, Repentigny, Rimouski

Nouveau coup de matraque aux pêcheries

Nos usines devront acheter des poissons aux étrangers

QUÉBEC — La décision du ministre fédéral des Pêches et des Océans (MPO), Ross Reid, d'interdire la pêche à la morue et de sabrer dans les quotas de trois autres types de pêche aura un effet matraque sur l'industrie québécoise de la pêche et plusieurs usines québécoises sont menacées de fermer leurs portes.

par RÉJEAN LACOMBE
LE SOLEIL

Pendant ce temps, le ministre responsable des Pêcheries au Québec, Yvon Vallières, indique clairement au SOLEIL qu'il n'est pas question qu'il joue le rôle de sauveur de toutes les usines de pêche au Québec.

Les dirigeants de l'Association québécoise de l'industrie de la pêche (AQIP) estiment que sur la dizaine d'usines membres du mouvement que l'on retrouve dans l'Est du Québec et qui embauchent pas moins de 1200 personnes « très peu d'entre elles vont réussir à tenir le coup ».

Tout en qualifiant cette décision du ministre Reid de « dramatique mais nécessaire », le ministre Vallières entend faire une évaluation complète des conséquences de la décision fédé-

rale avant d'agir. Il considère qu'il existe des « usines stratégiques » qui pourraient tenir le coup encore longtemps. « On ne peut pas indiquer, précise-t-il, que l'on va procéder au sauvetage de toutes les usines qui risquent de fermer leurs portes. »

Pour sa part, le directeur général de l'AQIP, Pierre Picard, ne cache pas qu'il s'agit là d'une décision pénible pour les industriels. « Les pêcheurs et les travailleurs d'usine ont des garanties, mais il n'en existe pas pour les usines », constate-t-il. À ces inquiétudes, le ministre Vallières mise sur la présence de programmes spécifiques au sein du ministère et qui peuvent être d'un précieux secours pour les industriels.

Devant des perspectives peu reluisantes qui s'offrent maintenant aux industriels, l'AQIP a sollicité, hier, une rencontre avec le

ministre Vallières. « On n'attend pas un chèque par la poste, de dire M. Picard. Mais, on veut sensibiliser le ministre aux nombreux problèmes qu'auront à vivre les industriels à la suite de la décision de M. Reid. »

M. Vallières ne rejette pas pour autant une telle rencontre. Toutefois, il confie qu'il veut avoir « un portrait un peu plus global » de la situation avant d'entamer des pourparlers. « Il faut connaître d'abord l'impact prévisible de la décision fédérale », d'ajouter le ministre.

Tout en précisant que les industriels vivaient cette crise des pêcheries depuis 1988, M. Picard explique que jusqu'à maintenant l'industrie avait réussi tant bien que mal à tenir le coup. Mais le coup de boutoir du ministre Reid risque fort bien de précipiter plusieurs usines dans le précipice.

Il n'est pas exclu que les industriels demandent la permission aux dirigeants gouvernementaux que leur usine soit alimentée en morue par des pêcheurs d'autres pays afin de minimiser les effets de la cassure. Le ministre Vallières ne s'oppose pas à une telle éventualité. Il précise même qu'un tel programme est actuellement mis en application.

Quant à savoir si cette situation durera longtemps, le ministre Val-

lières retorque que les plus optimistes parlent de 1997 tandis que

les plus pessimistes optent pour l'an... 2003.

« C'est comme une solide gifle en pleine face »

GASPÉ — « C'est comme si on venait de nous donner une solide gifle en pleine face. Ça n'a pas de bon sens, jamais on n'aurait cru que le fédéral en serait venu à la fermer... C'est la catastrophe ! »

par MARIE-LISE DIONNE
collaboration spéciale

Entouré d'un groupe de pêcheurs visiblement secoués, c'est le constat qu'a fait M. Sylvain Samuel un consultant en pêches de Gaspé hier matin, après l'annonce de l'arrêt de la pêche à la morue.

De nouvelles mesures austères, qui visent à stopper le déclin des stocks de poisson et qui en Gaspésie seulement affectent quelque 800 pêcheurs et aide-pêcheurs.

Même si le fédéral accorde jusqu'en mai prochain, une compensation financière de 300 000 \$ environ, par semaine aux pêcheurs, ces derniers sont scandalisés.

« C'est une vraie farce, si on avait continué de pêcher, en no-

vembre on aurait eu droit à de gros chèques de chômage. Qu'est-ce que vous voulez qu'on fasse avec 300 piastres alors qu'on a des bateaux de 750 000 \$ à 1 000 000 \$ sur les bras ? » clament d'un même souffle les pêcheurs.

Amer, un morutier, M. Réginald Cotton, affirme que la pêche se pratique à Ottawa. « Les fonctionnaires décident quand, où, et comment on va pêcher. Nous on n'a pas un mot à dire, on est comme prisonniers. »

Pour ces pêcheurs qui ont investi 15 000 \$ à 20 000 \$ pour sortir leur bateau et qui ont connu, une dizaine d'arrêts sporadiques

de la pêche cette saison, le moratoire leur reste dans la gorge. « Je suis assez révolté là, je n'ai pas de recours, pas d'argent. Je n'ai même pas le moyen d'envoyer ma fille à l'université cette année, soutient M. Jacques Paradis, un pêcheur de plus de 20 ans de métier. »

Pour les industriels, c'est un dur coup. M. Roch Lelièvre fait partie du Consortium Gaspé Cured, un regroupement de cinq usines qui pour pallier le manque de morue, en a fait venir 4 millions de livres de Russie, ces derniers mois. Comme bien d'autres usines en Gaspésie d'ailleurs.

Le moratoire est en vigueur jusqu'en juin 1994 et les pêcheurs promettent déjà, à l'aube des élections fédérales, que les choses n'en resteront pas là.

Pêches: près de 12 000 emplois sont menacés

HALIFAX (PC) — Le gouvernement fédéral a annoncé hier matin de nouvelles restrictions à la pêche dans l'est du pays. Les nouveaux quotas pourraient entraîner la perte de quelque 12 000 emplois.

Cinq pêches ont été fermées dès hier, dont celle de la morue sur la partie est de la plate-forme Scotian, dans le sud du golfe Saint-Laurent et la baie Sydney et sur la côte sud de Terre-Neuve.

Programme d'aide

En outre, pour répondre aux besoins immédiats de la population touchée, le gouvernement : — étendra aux travailleurs d'usine et aux pêcheurs les mesures

d'aide du revenu et les possibilités de formation ;

— ajoutera à l'actuel Programme d'adaptation des travailleurs d'usine l'argent nécessaire pour indemniser les ouvriers de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de Terre-Neuve nouvellement admissibles au programme ;

— à partir de critères fixés par l'industrie, élargira le programme d'aide à l'entretien des navires pour fournir aux pêcheurs une aide financière à court terme.

Verres contacts

souples
à partir de

89\$

Jusqu'au
1er octobre 1993
(Instructions et trousse
de départ incluses)

La qualité et le service
ont fait notre réputation.



Optométriste sur place pour examen de la vue
LIMOULOU - 455, 3e Avenue 523-6690

STE-FOY - 1113, route de l'Église 659-3616
MAIL CENTRE-VILLE
160, Saint-Joseph (Édifice Holiday Inn) 529-9351

OPTICIEN
Jacques
Langlois

Toutes nos montures sont à 50% à l'achat de verres correcteurs à prix courant.

Nous payons les taxes du 2 au 5 septembre inclusivement aux Galeries Chagnon et Place Ste-Foy SEULEMENT à l'exception des accessoires. Aucune mise de côté.

BRISSOT
boutique

Place Ste-Foy
Les Galeries Chagnon

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 7 SEPTEMBRE 1993

Demandez notre carte de crédit

Spéciaux DE LA SEMAINE

BARDEAUX D'ASPHALTE
IKO 15 ans
779 le pqt
20 ans
889 le pqt

BOIS FRANC pour le plancher ÉRABLE "SÉLECT"
• 1re qualité
• prévernissés
• 2 1/4 po ou 3 1/4 po
379 pied carré (couvrant)

GRAND CHOIX DE TAPIS ET PRÉLARTS
À partir de 379 verge carrée

GRAND CHOIX DE PORTES ET FENÊTRES
porte en acier, cadre recouvert de vinyle blanc
B01 139\$
B03 195\$
B06 175\$

REVÊTEMENT EXTÉRIEUR "Champlain"
• 1re qualité
PRIX DE LIQUIDATION
39\$ la toise

TUILE À PLAFOND
• 2x2 pi
• genre "Sonoflex"
du jamais vu !
89¢ chaque

ÉCHELLE EN ALUMINIUM
20 pieds 64\$
24 pieds 79\$
ESCABEAU 5 pieds 27\$

PAREMENT DE VINYLE
• blanc
• double 4, double 4 colonial
• double 5
4399 la toise

CIMENT/SABLE BÉTON PRÉMÉLANGÉ MAÇONNERIE
AU CHOIX
299 chaque

Centre d'aubaines

CONTRE-PLAQUÉ MODERNE

HEURES D'OUVERTURE
Lundi au mercredi 8h à 12h 30
Jeudi et vendredi 8h à 21h
Samedi 8h à 17h

Ouvert le dimanche de 10h à 16h

Livraison sur demande

1177 bout. Pie XI Val Belair - Téléphone: 842-1911

↑

plus éclairé
plus d'espace
plus d'équipements
plus de Squash
plus de Workout
plus de Taekwondo
plus d'activités

ENTRAIN le club

à Sainte-Foy

Conditionnement physique
Squash (international et nord-américain)
Racquetball
Workout
Step
Taekwondo
Clinique médicale
Physiothérapie
SPA

Place de la Cité
658-7771

Pour moins cher que vous pensez!

↓

Plutôt que la compensation de 150 000 \$

Marie Dion gardera la maison Kinsmen

Liste des gagnants des prix reliés à la maison Kinsmen			
	Prix	Gagnants	Billets
1	La maison familiale Kinsmen 1993	Mme Marie Dion Beaumont	067666
2	5000 \$ en argent de Matelas Dauphin	M. Luc Simoneau Shannon	083547
3	1 bon d'achat de 2500 \$ chez Marie-Antoinette	Suzanne Blaquière Val-Bélair	38464
4	1 forfait de 1800 \$ de la famille Dufour	Francine Linteau Charlesbourg-Ouest	115578
5	1 bon d'achat de 15 000 \$ concessionnaires Ford de la grande région de Québec et Portneuf	Céline Guérard St-Nicolas-Est	156137
6	10 000 \$ en argent de Matelas Dauphin	Mme Marcel Côté Vanier	087866
7	6000 \$ en argent de Royal LePage	Pierre Arseneault Port-Cartier	142714
8	1 bon d'achat de 1000 \$ chez Marie-Antoinette	Marie-Andrée Maheux St-Georges-Est	092156
9	1 bon d'achat de 1000 \$ chez Marie-Antoinette	Denis Pelchat Charlesbourg	146974
10	1 bon d'achat de 1000 \$ chez Marie-Antoinette	Gilles Nole Lévis	125133
11	1 bon d'achat de 1000 \$ chez Marie-Antoinette	Claudette Gravel Albanel	115276
12	1 bon d'achat de 1000 \$ chez Marie-Antoinette	Éva Tremblay Charlesbourg	117477
13	1 bon d'achat de 5000 \$ chez un marchand IGA	Sylvie Baker Neufchâtel	087154
14	1 forfait de 1800 \$ de la famille Dufour	Stéphane Bélanger Montmagny	159303
15	1 forfait de 1800 \$ de la famille Dufour	Raynald et Denise Leclerc (Pont-Rouge)	089924
16	3000 \$ en argent de Guay-Vac Inc.	Patric Lavigne Val-Bélair	116774
17	3000 \$ en argent de Betty Brite	Jean Audy Québec	149049
18	1250 \$ en prix de Téléboutique Bell (1000 \$ en bons d'achat et 1 appareil sans fil de 250 \$)	Pierre Blouin Charlesbourg	082152
19	1250 \$ en prix de Téléboutique Bell (1000 \$ en bons d'achat et 1 appareil sans fil de 250 \$)	Huguette Dion Pont-Rouge	075153
20	1 bon d'achat de 2000 \$ de meubles chez Zip International	Jacques Alcrow Ancienne-Lorette	124244
21	1 voyage de chasse à l'île Anticosti de SEPAQ	Louise Boivin Loretteville	051690
22	1 certificat de 1000 \$ d'une durée de 2 ans de la Fédération des caisses pop Desjardins	Francine Garneau Beauport	048786

QUÉBEC — Mme Marie Dion, l'heureuse gagnante de la maison Kinsmen 1993, a décidé de garder sa nouvelle propriété, plutôt que d'accepter la compensation de 150 000 \$. Elle l'a confirmé, elle-même, hier, au cours d'un entretien téléphonique.

LE SOLEIL

La seule question qu'elle se pose actuellement, c'est de savoir si elle va l'habiter ou la revendre. « On a déjà une maison et un enfant qui va à l'école ici, à Beauport », a-t-elle souligné pour justifier son hésitation. Elle et son mari, Guy Thibault, se donnent encore une semaine de réflexion.

Le Club Kinsmen devait lui envoyer hier une lettre lui donnant 48 heures pour choisir entre la maison et la compensation. Pour Mme Dion, c'est décidé, elle garde la maison de 400 000 \$. Selon le secrétaire du Club, Guy Paré, celle-ci sera située au 1540, rue Milner, dans le quartier du Mesnil, et habitable « vers le 1er novembre ».

■ Un «web» payant au scrabble anglais

NEW YORK (AP) — Un producteur de télévision britannique a remporté, lundi, le championnat mondial de scrabble en anglais, aux dépens du Montréalais Joel Wapnick. Le vainqueur, Mark Nyman, ne l'a pas emporté aisément. Il lui aura fallu batailler ferme sept heures durant, et mener cinq épuisantes parties, avant de s'assurer la victoire avec un banal, mais décisif petit mot de trois lettres, « wet », pour à peine 20 points. Résultat final : 417 points contre 369. Sa victoire vaut à M. Nyman, âgé de 26 ans, une somme de 10 000 \$ US. M. Wapnick, âgé de 47 ans, a gagné 6000 \$. Soixante-dix joueurs de scrabble de 20 pays différents participaient à ce championnat mondial annuel.

PARLER EN PUBLIC avec aisance



Denise Verville
Comédienne et professeure

Le **CART** vous offre
UN COURS SUR MESURE
(418) 687-9944

Les ateliers débutent le 30 août
Collège des annonceurs
Radio-Télévision Inc.
Le langage de l'expérience (depuis 1957)

1, Parc-Samuel-Holland, bureau 141, Québec G1S 4P2

ACHETONS

- OR • BIJOUX
- MONNAIES
- PAPIER-MONNAIE
- COLLECTION

Centre Innovation

MARC VERRET NUMISMATIQUE
1360, ch. Sainte-Foy, Sainte-Foy 658-5735

RÉSULTATS

Tirage du 93-08-31

1	5	8	11	18
25	30	31	33	36
37	40	43	45	50
51	56	57	59	61

Prochain tirage: 93-09-01

T.V.A. le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

NE PERDEZ PAS LA

Les meilleurs prix en ville!

SUPPORTS À VÉLOS

- 5 portes, pas d'attente
- Vente et réparation de remorques de toutes les dimensions
- Freins électriques
- Retraitement de transmission

ATTACHE-REMORQUE DE LA CAPITALE INC.

445, rue Curie, angle Dalton

parc Colbert, Sainte-Foy (par autoroute Charest)

659-4245

EN PRÉSENTANT CETTE ANNONCE RECEVEZ GRATUITEMENT UN PROTEGEBOULE

UNE SOIRÉE D'INFORMATION POUR TOUT SAVOIR EN UN SOIR

"Je veux suivre un cours à l'automne!"
DES QUESTIONS ?????

Comment va ma croissance personnelle? Ma spiritualité? Mon cheminement? Suis-je maître de ma vie? de...? Qu'est-ce que la magnétisme? Puis-je devenir magnétiseur? Que veut dire mutation spirituelle? Est-ce que je peux devenir voyant? Apprendre à méditer? Visualiser de façon créatrice? Etc.

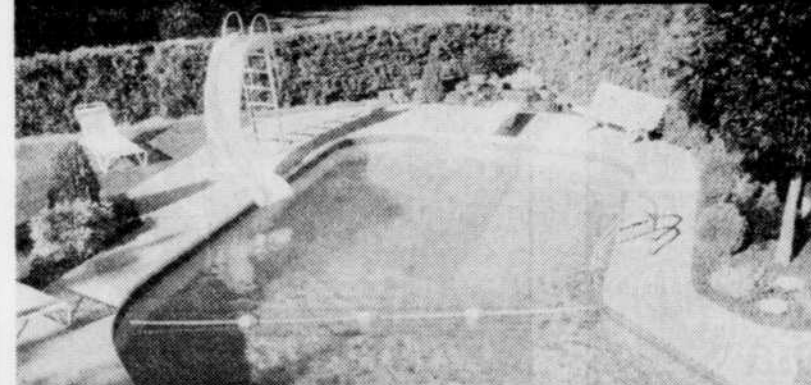
Pour des explications, en savoir plus long ou poser des questions sur nos cours de:

**MAGNÉTISME — VOYANCE
MUTATION — VISUALISATION
COMMENT DEVENIR UN MAÎTRE
DE SA VIE? ETC.**

Venez nous rencontrer!

À QUÉBEC: le jeudi 2 septembre à 19h30
au Centre l'Ère du Cristal
2850, chemin Sainte-Foy
INF.: 650-6499

PISCINES CREUSÉES



PISCINES HORS TERRE MEUBLES DE PATIO

LIQUIDATION DE FIN DE SAISON

Septembre est le meilleur mois pour l'installation d'une piscine.

MEILLEURS PRIX GARANTIS

Réservez dès maintenant pour 94

CLUB PISCINE

exploité par

QUÉBEC
687, Boul. Pierre-Bertrand
Ville de Vanier (Québec)
687-4270

CENTRE massicotte

LÉVIS
5220, boul. de la Rive Sud
Lévis (Québec)
833-0165



PATATES
10 livres
Nouvelle récolte du Québec

1.17\$
sac 10 livres

BANANES
Produit importé

37¢
82¢ le kilo la livre

OIGNONS
5 livres
Produit du Québec

97¢
sac 5 livres

NECTARNES
Produit des États-Unis, préemballés

97¢
2,14\$ le kilo la livre

CHAMPIGNONS
BLANC ou CAFÉ, frais, de l'Ontario

97¢
la chopine

POMME MELBA
PANIER 4 litres
Produit du Québec

2.97\$
panier 4 litres

ÉCHALOTES
Produit du Québec

2 pour 77¢

CÉLERI

Produit du Québec, grosseur 24

47¢
chacun

PÊCHES en PANIER de 2.5 litres
Produit de l'Ontario

2.77\$
panier 2.5 litres

BROCOLI
Produit du Québec, grosseur 14

87¢
chacun

CANTALOUPE
Produit du Québec, grosseur 15 à 18

97¢
chacun

ZUCCHINI
Produit du Québec, préemballé

67¢
1,48\$ le kilo la livre

CAROTTES
5 livres
Produit du Québec

97¢
sac 5 livres

AVOCAT "HASS"
Produit du Mexique, gr. 18-20

2 pour 97¢

NOMBREUX AUTRES SPÉCIAUX EN SUCCURSALE. NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS. SPÉCIAUX EN VIGUEUR JUSQU'AU 05 SEPTEMBRE 1993 INCLUSIVEMENT DANS TOUTES NOS SUCCURSALES.

LE JARDIN MOBILE



MINIMAN

La collection automne-hiver est maintenant en boutique!



BAM.BIN

Les plus jolis vêtements pour enfants de la naissance à 20 ans

PLACE QUATRE-BOURGEOIS
658-2218

Visa
MasterCard
American Express

Rencontre demain avec les représentants du front commun

Québec n'entend pas reculer sur le gel des salaires

QUÉBEC — Même si une rencontre est prévue demain avec le front commun CEQ-FTQ-SFPQ-SPGQ, le gouvernement n'a pas l'intention de modifier la loi 102 bloquant pour deux ans les salaires des employés de l'État et diminuant de 1 % la masse salariale par un réaménagement des avantages sociaux ou une réorganisation du travail.

par BRIGITTE BRETON
LE SOLEIL

L'attachée de presse du premier ministre Robert Bourassa a affirmé hier au SOLEIL que le chef de cabinet, M. John Parisella et le président du Conseil du Trésor, M. Daniel Johnson, rencontreront demain les représentants du front commun avant que M. Bourassa le fasse lui-même, comme le réclamaient les dirigeants syndicaux. Mme Sylvie Godin précise toutefois que le gouvernement n'a pas l'intention de reculer et de changer la loi. Elle rappelle que le gouvernement a pris ses responsabilités en juin en adoptant la loi 102 qui doit entrer en vigueur le 15 septembre.

Du côté syndical, l'optimisme est néanmoins de rigueur. «...Nous souhaitons une entente négociée à une loi et le gouvernement a intérêt à assurer la paix sociale à l'approche d'élections», a commenté hier la présidente du Syndicat de la fonction publique

du Québec (SFPQ), Mme Danielle-Maude Gosselin.

Même s'il réclame des rencontres de négociation «exploratoires», le front commun n'a pas modifié sa position depuis le 7 juin. Il accepte un gel salarial d'un an et non de deux comme le réclame le gouvernement. Il consent cependant à examiner les façons

de réduire de 1 % la masse salariale (171 millions \$). C'est d'ailleurs sur ce point que les négociations pourraient s'engager sans pour autant que le gouvernement n'abandonne ses objectifs financiers. Le ministre Johnson a jusqu'à maintenant suggéré d'imposer trois congés sans solde pour économiser 171 millions \$.

La CSN consulte

Pour sa part, la CSN, qui a quitté vendredi dernier le front commun, consulte actuellement ses membres sur la proposition qui a su rallier l'ensemble de ses composantes du secteur public.

Cette proposition, que la centrale soumettra tout probablement au gouvernement la semaine prochaine, prévoit un gel salarial de deux ans pour les salariés touchant plus de 14,85 \$ l'heure ou 28 000 \$ par année. Pour le gouvernement, la facture serait d'environ 62 millions \$ chaque fois que l'inflation augmenterait d'un point.

Cette proposition a été acceptée dans une proportion de 95 % par les délégués de la Fédération des affaires sociales, où l'on retrouve les plus bas salariés, et à 80 % par ceux de la Fédération

des employés et employés des services publics. Le véritable test se fera aujourd'hui, demain et vendredi dans les fédérations représentant les enseignants, les professionnels et les techniciennes médicales, dont la majorité gagnent plus que 28 000 \$ par année. Les syndicats de chaque établissement auront aussi à se prononcer d'ici la semaine prochaine. Dans l'ensemble du secteur public et parapublic, environ 40 % des salariés gagnent moins de 28 000 \$ annuellement.

La précarité des emplois rend aussi perplexe le front commun

sur l'application de la proposition de la CSN. «Le concierge à temps plein mais qui gagne moins de 28 000 \$ par année aurait droit à l'indexation de son salaire. L'enseignante ou l'infirmière, qui ne font pas 28 000 \$ par année parce qu'elles n'ont qu'un poste à temps partiel, ne toucheraient toutefois pas l'indexation parce que leur salaire horaire est de plus que 14,85 \$», donne-t-on comme exemple à la Centrale de l'enseignement du Québec. Pour d'autres, une telle politique salariale décourage également ceux qui veulent poursuivre des études.

Le Vérificateur général accusé de ne pas comprendre les courses de chevaux

MONTREAL — Président du Jockey Club et de la Société des propriétaires et éleveurs de chevaux standardbred, le Dr Lucien Paiement reproche au Vérificateur général du Québec de s'être institué «spécialiste de l'élevage des chevaux» et de n'avoir strictement rien compris à l'industrie des courses de chevaux.

par DIDIER FESSOU
LE SOLEIL

L'accusant d'avoir pris le champ après avoir dévié de la route, le Dr Paiement prétend encore que le Vérificateur général est carrément sorti des limites de son mandat : «Sur les 170 paragraphes de son rapport, il y a 170 erreurs.»

Toujours selon lui, il s'agit d'un rapport produit par des comptables qui ont une vision comptable d'une industrie qui fait vivre des milliers de personnes et dont les retombées économiques annuelles froient les 100 millions \$.

En conférence de presse, hier, il s'est longuement attardé sur trois erreurs de fait du Vérificateur général :

— contrairement à ce que ce dernier affirme, Québec ne subventionne pas l'industrie des courses mais en retire de l'argent. En prélevant 6,7 % sur tous les paris, Québec a encaissé 20 millions \$ l'an dernier dont il a rétrocédé 14 millions \$ à l'industrie, d'où un gain net de 6 millions \$;

— si on reproche à l'industrie de faire courir de jeunes chevaux de deux et trois ans, le Dr Paiement rappelle que c'est la norme partout en Amérique du Nord pour les ambleurs. Passé cet âge, on en fait des trotteurs.

— enfin, si le Vérificateur déplore l'absence de chevaux plus âgés sur les pistes de course, M. Paiement rappelle que c'est le refus des hippodromes de proposer une programmation pour ces catégories qui est à l'origine du problème.

Pour sa part, le président de l'Association de trot et amble du Québec, M. Guy Brissette, soutient que le rapport du Vérificateur général cherche plus à trouver des coupables que des solutions.

Les deux hommes proposent dans un premier temps de :

— transférer aux éleveurs et propriétaires les programmes et les budgets de promotion du cheval québécois actuellement administrés par la Commission des courses du Québec ;

— confier à une personne indépendante de l'administration de chaque hippodrome le contrôle sur la programmation des courses et l'administration du fonds de bourse ;

— confier la gestion des hippodromes à des organismes sans but lucratif et revoir de fond en comble leur programmation

sports experts

PLUS DE

4 MILLIONS \$

D'INVENTAIRE DES MEILLEURES MARQUES AUX MEILLEURS PRIX CHEZ TOUS LES MARCHANDS SPORTS EXPERTS DE LA RÉGION DE QUÉBEC

L'ÉVÉNEMENT

GOLF

Chaussures de golf FOOTJOY TCX SEULEMENT 79\$

Ensemble de golf WILSON Ultradyn 11 morceaux 249.99 Prix courant 379.99 **130\$ de rabais**

Sac de golf MCGREGOR 39.99 Prix courant 89.99 **50\$ de rabais**

Voiturette de golf STO-A-WAY 49.99 Prix courant 69.99 **20\$ de rabais**

Ensemble de golf WILSON Pro Staff 11 morceaux 249.99 Prix courant 349.99 **100\$ de rabais**

LOT DE GANTS DE GOLF 9.99 ET MOINS

Balles de golf SPALDING Topflite (boîte de 16) 16.99 Prix courant 24.99

30% DE RABAIS SUR LES BÂTONS AUXILIAIRES

VÊTEMENT

50 à 70% DE RABAIS SUR TOUT LE VÊTEMENT D'ÉTÉ

FootJoy Joff Columbia Jantzen O'NEILL DYNATOUR CARSON

PRODUITS LICENCIÉS

Jusqu'à **70% DE RABAIS SUR CASQUETTES, CHEMISES, T-SHIRTS ET COUPE-VENT**

Casquettes d'équipes A PARTIR DE 6.99

Sacs à dos d'équipes de hockey SEULEMENT 9.99

JEUX D'ÉTÉ

Jusqu'à **50% de rabais sur tous les jeux d'été**

ENSEMBLES DE VOLLEYBALL BADMINTON ET CROQUET

CAMPING

20% DE RABAIS SUR TOUS LES SACS DE COUCHAGE

30% DE RABAIS SUR TOUTES LES TENTES

Sacs à dos MCKINLEY 24.99 Prix courant 34.99 **10\$ de rabais**

VÉLO

30% DE RABAIS SUR TOUS LES VÉLOS EN MAGASIN

Jusqu'à 50% DE RABAIS SUR UNE SÉLECTION D'ACCESSOIRES DE VÉLO

sports experts

La Force du Sport à Québec

L'événement multi-sports



LE MONDE

Israël ne veut pas d'un État palestinien indépendant

WASHINGTON (Reuter, AFP, AP) — Délégués israéliens et palestiniens réunis à Washington se sont mis d'accord sur le texte d'un accord prévoyant l'autodétermination palestinienne dans les territoires occupés, a déclaré hier Nabil Chaath, un responsable de l'Organisation pour la libération de la Palestine (OLP).

Ce dernier a précisé que ce projet de déclaration de principe allait bien au-delà de la proposition « Gaza-Jéricho d'abord », suivant laquelle Israël retirerait ses troupes de la bande de Gaza et de Cisjordanie comme première étape d'une administration palestinienne des territoires provisoire-

ment fixée à cinq ans.

« Cet accord est global. Il définit l'ordre du jour d'un règlement définitif », a-t-il ajouté, à l'occasion de la séance d'ouverture de la 11e session des pourparlers de paix au Moyen-Orient.

Entre-temps, les extrémistes tant arabes que juifs ont continué hier de protester contre la teneur

d'un tel accord.

L'armée israélienne s'est dite mécontente d'avoir été tenue à l'écart de l'accord.

Il y a eu grève générale dans les camps palestiniens de Syrie mais un appel en ce sens lancé par dix organisations palestiniennes contre le projet d'autonomie n'a presque pas été suivi dans le sud du Liban, où vivent la majorité des quelque 350 000 Palestiniens du Liban.

Le texte en question a été mis au point par l'OLP et Israël lors d'entrevues qui se sont discrète-

ment déroulées à Oslo. Il met un terme à 22 mois de négociations infructueuses tenues sous l'égide des Nations unies.

À Paris, l'ambassade israélienne a déclaré qu'Israël envisageait une confédération ou une fédération entre la Cisjordanie, Gaza et la Jordanie et non un État palestinien indépendant.

Révéant des détails de l'accord négocié secrètement en Norvège, elle affirme que l'État hébreu demeure résolument hostile à la création d'un État palestinien indépendant et qu'il conservera le

contrôle de Jérusalem.)

Nabil Chaath a précisé que le document, adopté lundi soir par le gouvernement israélien, devait encore l'être par le Comité exécutif de l'OLP et peut-être par son Comité central, instance élargie de la centrale palestinienne.

De source palestinienne, on a ajouté qu'avant de signer une déclaration de principe, il fallait également s'entendre sur la reconnaissance de l'OLP par Israël.

Le texte d'un tel arrangement a également été négocié à Oslo et devrait être parachevé dans un ou



Un extrémiste de l'opposition israélienne a apposé hier un drapeau d'Israël sur la terrasse d'un immeuble de Jéricho pouvant servir de résidence officielle au chef palestinien Yasser Arafat.

deux jours.

Pour M. Chaath, il est peu probable que l'accord entre Israël et l'OLP soit signé lors de cette session qui doit prendre fin le 14 septembre. Mais il a ajouté qu'il le sera « au plus tard dans un mois ».

Par ailleurs, M. Bassam Abou Charif, autre proche conseiller du chef de l'OLP, Yasser Arafat, a déclaré hier à Tunis que l'OLP était « en train de se dissoudre au profit d'un gouvernement provisoire qui aura à construire l'État palestinien ».

Réunion du CNP

Le secrétaire d'État américain Warren Christopher a parlé « de percée conceptuelle » à propos du document.

« Notre but est de parvenir à un règlement pacifique au Moyen-Orient et un pas décisif a été accompli en ce sens », a-t-il déclaré.

Itamar Rabinovich, chef des délégués israéliens qui négocient avec les Syriens, a expliqué que l'accord avec les Palestiniens devrait être signé dans les deux semaines.

Toujours de source palestinienne, on a expliqué que ce délai s'expliquait par le fait que le ministère des Affaires étrangères israélien et l'OLP devaient finaliser les termes du communiqué annonçant la reconnaissance de l'OLP par Israël, d'ici les 24 prochaines heures.

Après cela, a-t-on ajouté, Palestiniens et Israéliens entameront des négociations poussées sur la mise en œuvre de l'accord d'autodétermination.

Le ministre israélien des Affaires étrangères, Shimon Peres, a déclaré lundi qu'Israël pourrait reconnaître officiellement l'OLP si cette dernière renonçait à l'emploi de la violence et supprimait les dispositions de sa charte exigeant la destruction de l'État hébreu.

La modification de cette charte exige que le Conseil national palestinien (CNP), parlement en exil, se réunisse.

L'accord de principe contient, de fait, une clause où l'organisation s'engage à annuler tout ce qui dans sa charte est contraire à cet accord, a révélé à Tunis un responsable palestinien proche des tractations.

Mais on pense, de même source palestinienne à Washington, qu'Israël pourrait annoncer son intention de reconnaître l'OLP avant que se réunissent les députés palestiniens.

Les pays arabes participant aux pourparlers de Washington (Syrie, Jordanie, Liban) font pour l'instant preuve de prudence.

« Comme nous sommes dans un processus de paix globale, je pense que tout véritable progrès enregistré sur un point devrait affecter positivement les autres points car tous sont interdépendants », a déclaré Mouwafak el-Allaf, le chef de la délégation syrienne.

RAQUETTES

Wilson

Raquette de tennis
WILSON Profile
Prix courant 299,99

149⁹⁹
150 \$ de rabais

Raquette de badminton
CARLTON 440
Prix courant 39,99

19⁹⁹
20 \$ de rabais

Raquette de tennis
TECNO PRO Supreme Plus
Prix courant 99,99

69⁹⁹
30 \$ de rabais

Raquette de tennis
TECNO PRO Aerostar
Prix courant 59,99

39⁹⁹
20 \$ de rabais

Raquette de tennis
TECNO PRO Tornado #2
Pour junior
Prix courant 39,99

24⁹⁹
15 \$ de rabais

Raquette de badminton
FISHER College
Prix courant 59,99

39⁹⁹
20 \$ de rabais

CHAUSSURES

Chaussures de tennis
HEAD Court Pro II
Prix courant 79,99

39⁹⁹
40 \$ de rabais

Chaussures multidisciplinaires
REEBOK Scrimmage Mid

SEULEMENT 69\$

Chaussures d'intérieur
ASICS Tigress Court
Pour femme
Prix courant 44,99

29⁹⁹
15 \$ de rabais

30 à 50 % DE RABAIS SUR UNE SÉLECTION DE CHAUSSURES EN MAGASIN

HOCKEY

Cooper
Casque
COOPER SK2000
SEULEMENT

47⁹⁹

Casque CCM
MHT-2
SEULEMENT

38⁹⁹

Sac de hockey
COOPER Hockey Locker
Prix courant 79,99

39⁹⁹
40 \$ de rabais

Bâton de hockey
TITAN et KOHO
SEULEMENT

9⁹⁹

EASTON

Palette de hockey de remplacement
EASTON
9⁹⁹

2 pour 16⁹⁹

16⁹⁹

2 pour 16⁹⁹

Pour adulte
Prix courant 74,99

Bâton
EASTON
en aluminium
Pour junior
Prix courant 64,99

34⁹⁹
30 \$ de rabais

39⁹⁹
35 \$ de rabais

Québec
Galeries de la Capitale
627-0062

Place Fleur de Lys
529-6156

Charlesbourg
Carrefour Charlesbourg
626-2157

Ste-Foy
Place Laurier
/Halte-Bouffe,
3e niveau
659-4547

Place Laurier
Mail est
658-6134

Les prix sont en vigueur jusqu'à épuisement de la marchandise ou jusqu'à la fermeture dimanche le 5 septembre 1993. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Tous les articles, couleurs ou grandeurs ne sont pas nécessairement disponibles dans tous nos magasins. La promotion est en vigueur dans ces magasins seulement.

Lévis
Galeries Chagnon
835-1088

***Ste-Marie de Beauce**
Galeries Chaudière
387-3023

St-Georges de Beauce
Carrefour St-Georges
228-8874

***Thetford Mines**
Galeries Thetford Mines
338-3516

LA LIVRAISON DU SOLEIL À DOMICILE PAR CAMELOT NE VOUS COÛTE PAS UN SOU DE PLUS!

Abonnez-vous:
647-3333 (Québec)
ou au 1-800-463-2362 (régions)

LE SOLEIL

Accord serbo-musulman sur un cessez-le-feu

GENÈVE (Reuter, AFP) — Soutenant qu'aucun « progrès réel » n'avait été accompli, hier, le président bosniaque Alija Izetbegovic a refusé une nouvelle fois d'approuver le nouveau plan de paix pour la Bosnie mais a conclu un accord de cessez-le-feu avec son adversaire serbe, Radovan Karadzic.

Alija Izetbegovic a refusé au début de la reprise des négociations à Genève d'approuver le plan de paix, qui prévoit la division de la Bosnie en trois micro-Etats croate, musulman et serbe, et tente d'obtenir de nouvelles concessions territoriales.

L'accord de cessez-le-feu et d'échange de prisonniers a redonné espoir dans les couloirs de la conférence de Genève sur l'issue des négociations autour du plan de paix et serbe.

L'accord en cinq points a été élaboré lors d'un tête-à-tête Izetbegovic-Karadzic organisé par les médiateurs internationaux, David Owen, pour la Communauté européenne, et Thorvald Stoltenberg, pour l'ONU, afin de sortir de l'impasse.

Pendant ce temps, à Mostar, dans le sud-ouest de la Bosnie, les casques bleus espagnols retenus par la population musulmane depuis jeudi, ont été libérés et ont

regagné leur base de Medjugorje, au sud de la ville.

Cependant, de violents duels d'artillerie entre Croates et Musulmans ont éclaté dans la ville.

Les forces croates, qui assiègent la ville, ont proposé un cessez-le-feu de 48 heures pour permettre à une infirmière britannique, Sally Becker, d'évacuer les enfants musulmans blessés comme elle avait pu le faire, la semaine dernière.

'Faciliter les choses'

Commentant l'accord de cessez-le-feu conclu par Radovan Karadzic et Alija Izetbegovic, un délégué serbo-bosniaque a déclaré à Genève:

« Finalement nous pouvons dire que les Musulmans sont sur la voie de la paix. »

« J'aurais préféré un accord sur quelque chose de plus crucial mais cela devrait faciliter les choses, adoucir un peu l'atmosphère », a-t-il ajouté.

L'accord, a-t-il dit, prévoit un cessez-le-feu dans tout le pays, l'échange de prisonniers et l'installation de liaisons téléphoniques spéciales entre Sarajevo, siège de la présidence bosniaque, et Pale, le fief des Serbes de Bosnie.

Radovan Karadzic et Alija Izetbegovic sont également convenus de mettre sur pied une commission mixte pour remettre en marche les services essentiels de Sarajevo comme l'eau et l'électricité.

David Owen et Thorvald Stoltenberg ont accueilli, hier matin, à Genève, les chefs des trois communautés belligérantes de Bosnie ainsi que les présidents de Serbie et de Croatie, Slobodan Milosevic et Franjo Tudjman pour une nouvelle session de négociation, après une interruption de 11 jours.

Les Serbes ont accepté le plan de paix. Les Croates se sont déclarés prêts à le signer si les deux autres délégations font de même.

Les Serbes, qui ont conquis par la force 70 % du territoire de l'ancienne république yougoslave, auraient 52 % du territoire de la Bosnie, les Croates 18 % et les Musulmans 30 %.



Ce petit garçon, les yeux et le corps bandés, a pu être évacué hier d'un hôpital du quartier musulman de Mostar, en Bosnie. Plus tard, les casques bleus espagnols refusaient l'entrée d'une ambulance dans l'hôpital en stipulant que soigner les blessés ne faisait pas partie du mandat de la Force de protection des Nations unies en Bosnie...

De source proche de la délégation bosniaque, on a déclaré qu'Alija Izetbegovic avait demandé que le futur Etat dominé par les Musulmans se voit accorder six % de territoire en plus.

Le président bosniaque exige ainsi le libre accès par voie terrestre

de trois enclaves musulmanes isolées dans l'est de la Bosnie. Il demande également un élargissement de la poche de Bihać, dans le nord, qui a été le théâtre d'un intense « nettoyage ethnique » par les Serbes au cours des 17 mois de guerre.

■ Deux fortes bombes de l'IRA en Ulster

BELFAST (AFP, Reuter) — Au moins deux policiers ont été blessés, hier soir, par l'explosion, à quelques minutes d'intervalle, de deux bombes de « forte puissance », dans une zone commerciale du faubourg de Derriagh, au sud de Belfast (Irlande du Nord), a indiqué la police. Par ailleurs, un commando des « Ulster Freedom Fighters », un groupe extrémiste protestant d'Irlande du Nord, a déclaré, hier, avoir abattu par erreur une mère de famille catholique à son domicile de Belfast. Il projetait d'assassiner son mari, un Péruvien soupçonné d'avoir prêté asile à des militants de l'IRA.

■ Les décideurs de Rio accablent les flics

RIO DE JANEIRO (AFP) — Vingt-quatre heures après la nuit de terreur vécue par les habitants du bidonville de Vigário Geral, dans la banlieue nord de Rio, et l'assassinat de sang-froid de 21 personnes par une trentaine d'hommes masqués, le gouvernement de Rio de Janeiro a reconnu la responsabilité de la police dans ce massacre et tentait hier de calmer les esprits. Trois policiers ont été arrêtés et un responsable de bataillon destitué.

■ 30 policiers de l'ONU en Haïti

NEW YORK, Nations unies (AFP, Reuter) — Le Conseil de sécurité de l'ONU a unanimement autorisé l'envoi en Haïti d'une première équipe de 30 policiers internationaux, chargés de préparer la refonte de la police et de l'armée locales. Cette décision a été votée au lendemain de la prestation de serment du premier ministre Robert Malval, nommé par le président en exil Jean-Bertrand Aristide qui doit retourner à Port-au-Prince le 30 octobre.

■ Derniers soldats russes en Lituanie

VILNIUS (Reuter, AFP) — Le retrait des troupes russes de Lituanie s'est achevé, hier, avec le départ des 30 derniers soldats de la caserne de Kaunas, la deuxième ville de la république balte. Après maintes vaines hésitations, ce retrait définitif met fin à 54 ans d'occupation russe. Quelque 30 000 soldats étaient stationnés en Lituanie avant son indépendance en 1991. Il reste désormais à l'Estonie et à la Lettonie à conclure un accord de retrait avec Moscou. L'ONU envoie une mission d'enquête à ce sujet dans les pays baltes.

■ Parents d'un enfant tué par un rat

LOS ANGELES (Reuter) — Un couple de sans abri de Los Angeles, parents d'un enfant de 4 mois décédé après avoir été mordu par un rat, a été inculpé lundi d'homicide involontaire. La police a précisé que les parents avaient trouvé le rat dans un motel accueillant des sans abri, l'avaient adopté comme animal de compagnie et l'avaient ramené dans la voiture qui leur servait d'abri. Le rongeur, laissé sans nourriture depuis deux jours, a infligé une soixantaine de morsures à la main et au poignet du petit Steven. Cette affaire fait grand bruit aux États-Unis où elle est présentée comme le symbole de la misère des sans abri, dont le nombre est estimé à plus de 500 000 à Los Angeles.

■ Les douceurs de politiciens

JOHANNESBURG (AFP) — Les Sud-Africains vont pouvoir développer leur goût pour la politique avec le lancement, aujourd'hui, de nouveaux bonbons emballés dans le portrait d'hommes politiques connus. « Tous les hommes politiques que vous pouvez ingurgiter », vante le paquet des nouveaux bonbons « Politique multi-partis ». Parmi les caricatures croquées sur les emballages, figurent les portraits du président Frederik de Klerk, du président de l'ANC, Nelson Mandela, du chef zoulou Mangosuthu Buthelezi et du néonazi Eugene Terre-Blanche, a indiqué, hier, l'agence de presse sud-africaine SAPA. Ces nouveaux bonbons seront présentés à l'occasion des négociations près de Johannesburg entre tous les mouvements politiques et les participants « auront l'occasion de se déguster mutuellement », ajoute ironiquement l'agence SAPA. « Haissez votre député, arrachez lui la tête avec les dents et mâchez-le », invite le papier d'emballage. Pour contenter les désirs d'une Afrique du sud raciale, les bonbons arborent les couleurs blanche, marron, rose, verte et bleue.

VITESSE

Nous vous présentons le 486SLC2 d'Ambra. Il vous offre la vitesse et la puissance d'un ordinateur de 50 MHz au prix très abordable d'un 25 MHz. À quoi doit-on ce tour de force ? À l'utilisation de la puce SLC2, résultat de la collaboration d'Intel et d'IBM, qui permet de créer un ordinateur compatible avec les standards de l'industrie, mais offrant une performance supérieure à moindre prix.

LOGICIELS

Le 486SLC2 est livré avec un éventail de logiciels fort utiles, notamment : MS/DOS 6.0, Windows 3.1, Microsoft Works pour Windows (ensemble intégré de logiciels comprenant traitement de texte, chiffrier électronique et base de données) et Lotus Organizer pour Windows (système de gestion personnelle). Tous les manuels sont compris.

ÉQUIPEMENT

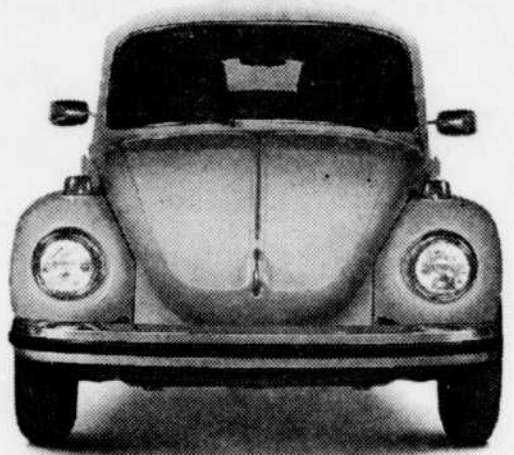
En plus des logiciels, le 486SLC2 est proposé avec les éléments suivants : souris, tapis de souris, clavier de 102 touches, mémoire vive pouvant aller de 2 Mo à 16 Mo, disque dur de 85, 170 ou 240 Mo, 3 emplacements de carte et 3 logements pour unité de stockage, contrôleur SVGA avec mémoire vidéo de 512 ko sur la carte mère permettant d'afficher jusqu'à 256 couleurs simultanément.

SERVICE

Ambra vous offre une garantie complète de un an avec service sur place. Et pour ce qui est du service, vous pouvez nous faire confiance : nous offrons l'assistance IBM par l'intermédiaire de HelpWare IBM. Il s'agit d'un service de première classe comprenant l'assistance téléphonique à vie HelpPC, accessible jour et nuit, sept jours sur sept, au moyen d'un numéro sans frais d'interurbain. Au bout du fil, il y a une vraie personne et non un répondeur.



PERFORMANT COMME CELLE-CI



ABORDABLE COMME CELLE-LÀ



50MHz • Mémoire vive de 4Mo • Disque dur de 170Mo • 3 emplacements de carte et 3 logements pour unité de stockage • Contrôleur SVGA avec mémoire vidéo de 512 ko sur la carte mère • DOS 6.0 • Windows 3.1 • Microsoft Works pour Windows • Lotus Organizer pour Windows • Manuels compris

1599\$*

LE NOUVEAU 486SLC2 D'AMBRA. LA PUISSANCE D'UN 50 MHz AU PRIX D'UN 25 MHz.



Une filiale d'IBM

FAITES L'ESSAI D'UN AMBRA DÈS AUJOURD'HUI ET VOUS POURRIEZ SAVOURER LE PLAISIR DE GAGNER UN ORDINATEUR !

COUREZ LA CHANCE DE GAGNER UN DE CES TROIS ORDINATEURS :

1. Ambra 486SLC2, 50 MHz, avec écran couleur SVGA 14 po (2 499 \$*)
2. ThinkPad 500 IBM, 486SLC2, 50 MHz (bloc-notes monochrome) avec écran couleur Ambra 15 po (3 999 \$*)
3. ThinkPad 720 IBM, 486SLC2, 50 MHz (bloc-notes monochrome) avec écran couleur Ambra 17 po (5 399 \$*)

Tout ce que vous avez à faire, c'est essayer un ordinateur personnel Ambra chez n'importe quel détaillant participant.



Hâtez-vous ! Les stocks fondent vite...

Si vous achetez un Ambra, vous recevrez en prime Hugo Plus® (logiciel de correction orthographique et grammaticale d'une valeur au détail de 79 \$) et une boîte de chocolats Laura Secord. Passez vite faire l'essai d'un Ambra chez le distributeur le plus proche. Et si vous ne gagnez pas un ordinateur, on vous remettra tout de même un bon qui vous permettra de savourer un cornet de crème glacée Laura Secord gratis !

*Valeur approximative. Adressez-vous à un détaillant Ambra participant pour obtenir tous les détails de cette promotion.

CORNET DE CRÈME GLACÉE GRATIS.

Pour obtenir plus de renseignements appelez au 1-800-363-0077 poste 871

Québec

Supermagasin Aventure, 628-5500
Compucentre, 627-3689
Compucentre, 524-4911

Rimouski

MicroAge, 724-6446

Sainte-Foy

Compucentre, 553-5150
Microbec inc., 659-2233

Les prix ne comprennent pas les services additionnels offerts par certains distributeurs. Les détaillants et distributeurs peuvent vendre moins cher. La garantie de service sur place peut ne pas être disponible dans certaines régions éloignées. Windows est une marque déposée de Microsoft Corporation. Lotus est une marque déposée de Lotus Corporation. Hugo Plus est une marque de commerce de Logistique inc. IBM est une marque déposée d'International Business Machines Corporation.

LE SEUL HOMME À QUÉBEC
À OFFRIR TOUS LES PRODUITS DE
DÉCORATION SOUS UN MÊME TOIT!!!

GRANDE VENTE D'INVENTAIRE!

RÉDUCTION JUSQU'À 70%

DÉPÊCHEZ-VOUS,
C'EST POUR UN
TEMPS LIMITÉ!!!

7 MAGASINS EN 1

- COUVRE-PLANCHERS:**
Plus de 100 000 v.c. de tapis et prélatrs, tuiles, carpettes, céramique, bois franc, Crossley, Domco, Armstrong, Coronet.
- STORES:**
Stores verticaux, horizontaux, plissés et de toiles. Des choix de modèles et de couleurs pour tous les goûts.
- LITERIE:**
60 lits en montres, plus de 1500 douillettes, ensembles de draps et duvets en stock. Cannon, Springmade, Shetex, etc.
- PAPIER PEINT:**
Plus de 1000 rouleaux en stock. Pour cuisine, salon, salle de bain, salle de jeux, chambres d'enfants. Sunworthy Provincial, Concord, etc.
- PEINTURE:**
Choix de coloris illimités. Marque Ti-Frère et Crown Diamond.
- SALLE DE BAIN:**
Plus de 100 agencements d'accessoires disponibles en stock. Paro, Aquarius, Caldwell, Spirella, etc.
- TISSUS:**
Dentelles, pleins jours, polyester/coton, pour tous les styles de fenêtres ou de couvre-lits.

STORES

- ✓ **TI-FRÈRE EST MANUFACTURIER**
- ✓ **TI-FRÈRE FABRIQUE SUR PLACE, SUR MESURE, PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ!!!**
- ✓ **TOUS LES RAILS SONT GARANTIS À VIE PAR TI-FRÈRE.**
- ✓ **TI-FRÈRE EST DÉPOSITAIRE OFFICIEL DE TOUTES LES MARQUES RECONNUES: LEVOLOR, HOLICAN, DRACO, HUNTER DOUGLAS.**

TOUS LES SERVICES DE DÉCORATION SOUS UN MÊME TOIT

- **Prise de mesure pour couvre-planchers.**
- **Installation de tapis, prélatrs et tuiles faites par des experts.**
- **Confection de carpettes**
- **Confection sur mesure de rideaux, couvre-lits, draperies et cantonnières**
- **Prises de mesures de stores à domicile**
- **Installation garantie de stores à domicile.**
- **Service conseil en décoration à domicile.**

COUVRES-PLANCHERS

TAPIS TYPE COMMERCIAL 12' Y FAUT QUE ÇA SORTE!!! **299\$*** V.C.
régulièrement vendu 4,99\$ v.c.

5 ROULEAUX DE TAPIS style Berbère régulièrement vendu 9,99\$ v.c. (quantité limitée) Y FAUT QUE ÇA SORTE!!! **499\$** V.C.

COUPONS DE TAPIS
• moins de 3 pieds: Y FAUT QUE ÇA SORTE!!! **20\$**
• entre 3 et 6 pieds: **30\$**
• entre 6 et 9 pieds: **60\$**

LOT SPÉCIAL À LIQUIDER balance de contrat, fin de ligne, lignes discontinuées, etc. Y FAUT QUE ÇA SORTE!!! **799\$** V.C. un seul prix

TAPIS SAXONY SUR FOAM plusieurs rouleaux: régulier 11,99\$ v.c. **999\$** V.C.

TAPIS SAXONY SUR JUTE régulier 11,99\$ v.c. *marchandise sélectionnée **799\$** V.C.

TAPIS SAXONY couleurs variées régulier jusqu'à 24,99\$ v.c. Y FAUT QUE ÇA SORTE!!! **1599\$** V.C.

TAPIS GAZON encore plusieurs couleurs disponibles. Réduction de 30% sur le prix déjà réduit. *quantité limitée Y FAUT QUE ÇA SORTE!!! **279\$** V.C. à partir de

PRÉLATRS FINI VINYLE 3 000 v.c. régulier 5,99\$ v.c. Y FAUT QUE ÇA SORTE!!! **299\$** V.C. pour seulement

TUILES PRÉ-ENCOLLÉES 2 couleurs: régulier 39,99\$ la boîte Y FAUT QUE ÇA SORTE!!! **2499\$** la boîte seulement

CÉRAMIQUE mur: 6" x 6", 1 couleur régulier 1,29\$ p.c.
plancher: 4" x 8", 1 couleur régulier 1,39\$ p.c. **89¢** p.c. **99¢** p.c.

PRÉLATRS RÉSIDENTIELS valeur jusqu'à 9,99\$ v.c. premier arrivé, premier servi!!! *quantité limitée **599\$** V.C.

LITERIE

DOUILLETES ÉCONOMIQUES régulier 59,99\$ 1 place Autres grandeurs disponibles **1799\$*** pour

ENSEMBLE DE DRAPS en percale à motifs régulier 59,99\$ 1 place Autres grandeurs disponibles **2299\$*** pour

ENSEMBLE DOUILLETES poly/coton régulier 99,99\$ 1 place Autres grandeurs disponibles **4999\$*** pour

DOUILLETES de qualité supérieure régulier 59,99\$ 1 place Autres grandeurs disponibles **2999\$*** pour

TISSUS À LIQUIDER AVANT INVENTAIRE à partir de **199\$** /m.

SALLE DE BAIN

LIQUIDATION DE RIDEAUX DE DOUCHES tissu ou vinyle, couleurs assorties **50%** réduits jusqu'à

ACCESSOIRES DE SALLE DE BAIN **50%** réduits jusqu'à

PAPIER PEINTS/PEINTURE

PEINTURE TI-FRÈRE latex semi-lustre d'intérieur: régulier 17,49\$ les 4 litres Y FAUT QUE ÇA SORTE!!! **1399\$** les 4 litres seulement

TAPISSERIE lots d'inventaire: régulier 11,99\$ R.D. *marchandise sélectionnée Y FAUT QUE ÇA SORTE!!! **199\$** R.D. seulement

STORES

STORES PORTE-PATIO en p.v.c., 4 couleurs Y FAUT QUE ÇA SORTE!!! **1399\$** seulement

STORES PORTE-PATIO en tissus, 5 couleurs Y FAUT QUE ÇA SORTE!!! **1199\$** seulement

STORES VERTICAL traffic, 3 couleurs, 75" x 84", régulier 104,99\$ **3999\$** valence incluse

STORES VERTICAL écono, 3 couleurs, 75" x 84" rails garantis à vie!!! **3999\$**

STORES HORIZONTAUX au choix Y FAUT QUE ÇA SORTE!!! **199\$** à partir de

STORES PORTE-PATIO HORIZONTAUX régulier 29,99\$ 1 couleur Y FAUT QUE ÇA SORTE!!! **999\$**

**TOUTES LES AUTRES
GRANDEURS DE
VERTICAUX SONT AUSSI
EN LIQUIDATION!!!**

*MARCHANDISE SÉLECTIONNÉE

GARANTIE DU MEILLEUR PRIX
SI VOUS TROUVEZ MEILLEURS PRIX NOUS VOUS REMETTRONS LA DIFFÉRENCE PLUS 10% DE LA DIFFÉRENCE

TI-FRÈRE

L'UNIQUE
MAXI CENTRE
D'AUBAINES EN
DÉCORATION

215, boul. Hamel, Vanier

HEURES D'AFFAIRES: Ouvert: Lun. Mar. Merc. de 9h à 18h. /Jeu. Ven. de 9h à 21h. /Sam de 9h à 17h.

ÉDITORIAL

Encore deux « justices » ?

Le ministre du Revenu voulait sans doute en finir avec le ridicule d'une situation où ses employés étaient les seuls à ignorer que des Indiens font la contrebande du tabac au vu et au su de toute une région.

Voulait-il éviter une révolte des contribuables outrés de la partialité avec laquelle son ministère fait la chasse aux contrebandiers de cigarettes, ne visant que ceux qui ne possèdent pas le statut d'Indiens ? Qui sait ?

Mais la police du tabac du ministre du Revenu est intervenue hier sur la réserve du Village-des-Hurons, le jour même où LE SOLEIL soulignait l'arrogance avec laquelle les autochtones usent de leur passe-droit.

Cette intervention en territoire indien constitue une première au Québec. Aucune autre réserve n'a en effet encore reçu la visite de cette police bien que le ministère déclare que tout est possible.

Appuyés par la Sûreté du Québec, les inspecteurs ont saisi au petit matin la marchandise de cinq commerces qui affichaient ouvertement leur activité illégale.

L'un de ces marchands, une Blanche mariée à un Huron, s'est fait rappeler, il y a quelques mois, par la cour d'appel de l'Ontario qu'aucun traité ne donne aux autochtones le privilège d'importer, sans taxes et droits d'accise, des marchandises provenant des États-Unis. Cette commerçante avait été arrêtée à Cornwall en 1988 en possession de caisses de cigarettes canadiennes.

Bien qu'elle ait été au courant, la GRC ne s'est pas mêlée de cette perquisition, fidèle à la directive de ne pas se mouiller dans ces eaux-là.

Le Québec doit-il poursuivre dans cette veine pour rectifier, ou à tout le moins atténuer, l'image négative que l'application inéquitable de la loi a créée ? Hormis chez les Indiens, les activités de contrebande sont en effet étroitement surveillées et sévèrement réprimées.

Si la situation se régularisait en banlieue de Québec, — quoique les Indiens annoncent leur retour en affaires dans un jour ou deux —, il resterait toujours le cas des Mohawks.

Dans toutes ces réserves, une partie de la population est armée et prête à défendre chèrement ses privilèges. Après l'intervention armée qui s'est soldée par un mort, il y a quelques années, la police du tabac va-t-elle récidiver et perquisitionner chez les commerçants autochtones de Kahnawake, Kanesatake ou Akwesasne ?

Ne pas intervenir chez les Mohawks armés, alors qu'on réprime la contrebande chez les pacifiques Hurons, crée une autre justice à deux temps, entre les peuplades indiennes cette fois.

Mais de l'autre, qui prendra le risque d'envoyer des inspecteurs sur la ligne de feu pour des taxes impayées sur des cigarettes ? Tout le monde se doute bien qu'aucune police ne viendra à bout d'une criminalité engendrée par des taxes trop élevées sur un produit de consommation. Il est encore temps de rappeler au gouvernement qu'il suffirait de baisser ces taxes absurdes pour régler ce problème...

MARIE CAQUETTE

Bloc-notes

Bell au pilori

Le consommateur a bien droit à une victoire occasionnelle dans cette jungle où l'étranglent tous ceux qui peuvent imposer leurs prix. Le CRTC lui en a donné une belle, lundi, en déboutant la compagnie Bell de ses demandes de hausses des tarifs locaux absolument farfelues.

Les exigences formulées par l'entreprise sentaient la vengeance à plein nez. Sinon, comment interpréter la proposition de Bell d'étendre sur un rayon de 65 kilomètres les zones locales de Montréal, Ottawa et Toronto, une demande destinée évidemment à couper l'herbe sous le pied de son concurrent et à neutraliser ainsi son action ?

Déçu de la perte de son monopole sur les appels interurbains aux mains du groupe Unitel, Bell a par ailleurs tenté de transférer l'ardoise à ses clients.

Mais la compagnie a placé la barre si haute que le très complaisant Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes ne pouvait même pas trancher la poire en deux, selon la tradition. Une augmentation de 25 % de l'abonnement local se digérerait aussi mal que celle de 50 % demandée par Bell.

Il est vrai que le géant de la téléphonie avait promis la catastrophe si un intrus venait jouer dans ses plates-bandes interurbaines, et se devait par conséquent de tenir parole. Les réactions sur cassettes des porte-parole de Bell comportent toujours le même langage cataclysmique.

Pourtant, le dossier de l'entreprise n'est pas sans tache. Le CRTC note dans sa décision que « chaque année depuis 1988, la compagnie a surestimé ses dépenses d'exploitation de 3 à 6 % ». Dans la même foulée, l'organisme fédéral considère fantaisistes les nouvelles prévisions de revenus présentées par Bell.

L'an dernier, le CRTC avait réfuté les arguments de Bell reliant directement une baisse des tarifs interurbains à une hausse marquée des frais pour les appels locaux, malgré l'expérience malheureuse des États-Unis où le consommateur a fait les frais de la déréglementation. Tiendra-t-il le coup lors des audiences d'automne sur la question ?

En criant au loup, Bell a mal joué ses cartes. L'entreprise a manifesté dans ce dossier une attitude de monopole insensible aux besoins de ses clients. Elle sert plutôt de vache à lait pour sa société mère, BCE Inc.

Bell a dégaï des profits impressionnants ces dernières années, et n'a pas réussi à prouver que la venue du groupe Unitel sur le marché, malgré sa mise en marché dynamique, lui inflige beaucoup plus que des éraflures financières.

N'oublions pas que ladite libéralisation du marché de la téléphonie interurbaine n'en est pas une vraie, et que l'intervention gouvernementale protège seulement deux joueurs, Bell et Unitel, au détriment de tout autre candidat. Les âmes sensibles n'ont pas à s'émouvoir des plaintes de ces privilégiés.

RAYMOND GIROUX

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:

PIERRE DES MARAIS II

Éditeur adjoint et rédacteur en chef

J.-JACQUES SAMSON

Vice-président exécutif:

DENIS CLICHE

Président et Éditeur:

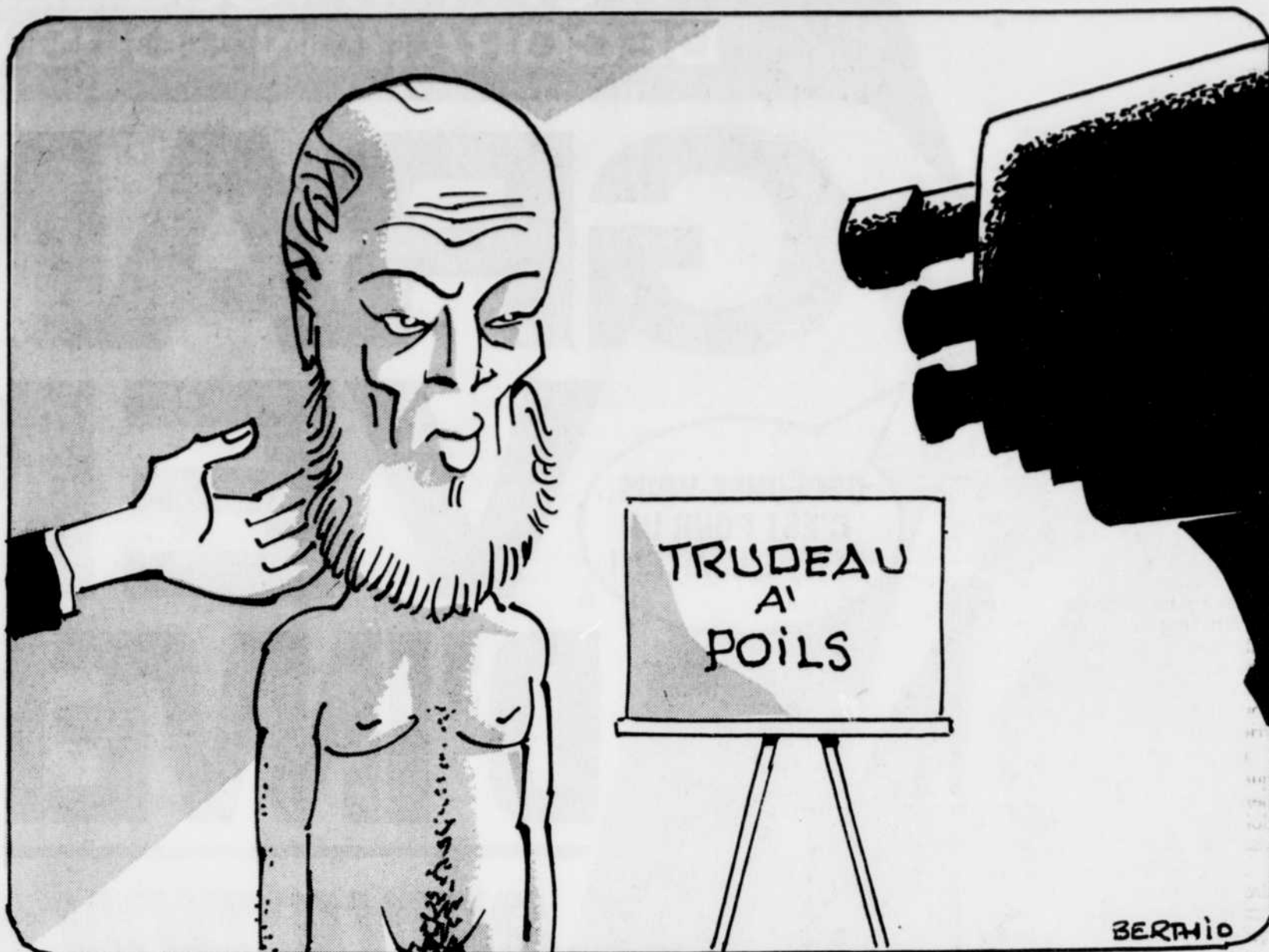
ROBERT NORMAND

Directeur de l'information

ANDRÉ FORGUES

Directeur de l'édition:

MICHEL AUDET



Trudeau s'invite encore... à nos frais

Lundi soir, je me demandais si je n'étais pas un peu fou de faire quatre heures d'automobile pour visionner une vieille séquence de film, tournée en 16 mm et montrant un Pierre Trudeau en culottes courtes faire le pitre au bord d'un lac des Laurentides. Dans une salle Jean Duceppe à moitié vide, Place des Arts à Montréal, en plein Festival des films du monde, Trudeau a presque fait un bide : si on exclut les artisans de la production, la famille, et les admirateurs de Roch Demers, dont c'était aussi la soirée, il n'y avait pas grand monde. Aucun politicien non plus.

Alors Trudeau, *who cares* ? Le Canada anglais justement qui écoute religieusement chacun de ses mots, épie chaque mouvement de ses sourcils. Qu'ils aiment cela ou non, cet homme-là va continuer de hanter les Québécois, aussi longtemps que la succession ne les satisfera pas, et aussi longtemps que ses adversaires — conservateurs à Ottawa ou péquistes à Québec — auront toujours l'air de chercher une revanche sur cet adversaire qui a pourtant décroché.

Et satisfait de lui-même avec ça. Il faudra le voir, dans cette série d'entrevues avec Jean-François Lépine, l'œil vif, les rides et les taches de sénescence soigneusement maquillées, le complet bien coupé sur les épaules et l'éternellement frais bouton de rose à la boutonnière : la confiance tombe, même pas arrogante tant l'homme projette l'assurance d'avoir réussi sa vie publique.

C'est sans doute cette agaçante manie de surprendre — « Je suis un petit tannant » — qui l'a poussé à se présenter, débraillé, la barbe en brousaille, au bras de sa sœur aînée plutôt que de quelque minette, l'air d'un grand-père avec ses trois fils tout juste sortis de l'adolescence. Mais le vrai Trudeau, c'est cet homme encore vert qui admire en Cyrano le Gascon « prêt à se bat-



La chronique de
Michel
VASTEL

tre à un contre 100 ».

Il faudra surveiller, dans moins de deux mois, la sortie de ce livre édité par Gérard Pelletier, sa mémoire, et Thomas Axworthy, son légataire. Trudeau n'y réglera pas de vieux comptes, comme dans *Les années Trudeau*, mais il donnera « sa » version d'un demi-siècle d'Histoire du Canada.

Ces « Mémoires » auront tout de même en partie été financées par les fonds publics : 190 000 \$ de Telefilm et près d'un demi-million de Radio-Canada, sans compter le temps de travail des deux journalistes et du réalisateur. Alors pourquoi a-t-on laissé Gérard Pelletier « éditer » la transcription d'une trentaine d'heures d'entrevues, de séances de tournage uniques avec des personnages aussi colorés que Fidel Castro par exemple ? Une longue discussion entre les deux hommes sur la fin du communisme n'est pas sans intérêt historique. Elle ne sera pas dans la série télévisée. Où finiront toutes ces cassettes, après qu'on en aura extrait ce qu'on aura bien voulu ?

La série télévisée a été pensée par Brian McKenna, écrite par son fils, le journaliste de CBC, Terry McKenna. Pour ses propres entrevues, Lépine s'est livré à une recherche colossale qui a parfois pris Trudeau au dépourvu. Payés en partie par les contribuables, ces documents devraient pouvoir être étudiés par des chercheurs : une analyse comparative des réponses en français et en anglais par exemple, ne serait sans doute pas sans intérêt.

Mais tous ces « détails » ont été oubliés

dans la hâte des Productions La Fête et de Radio-Canada de bâcler une bonne opération : les 2,4 millions \$ qu'aurait coûté les deux séries de cinq heures seront facilement récupérés. Et non seulement Trudeau s'est-il offert, gratuitement, les meilleurs « nègres » du pays pour écrire ces « Mémoires », mais il nous offre, sous le couvert du Code d'éthique journalistique de Radio-Canada, une analyse passablement subjective.

Le choix des témoins en particulier, qui viennent confirmer ses dires, a de quoi surprendre : pourquoi, malgré la disparition de Jean Marchand, ne pas avoir fait appel à Michel Chartrand, lui aussi sur les lignes de piquetage de Thetford et de Murdochville avec Trudeau ? Pourquoi, malgré la disparition d'André Laurendeau, ne pas avoir été visiter Gérard Filion pour parler de l'influence du Devoir sur le jeune Trudeau ? Cette manie de faire parler les morts et d'ignorer les vivants a quelque chose de suspect.

Et puis, qui a obligé les artisans de CBC/Radio-Canada à faire appel à Camille Laurin plutôt qu'à Claude Charron comme ils en avaient l'intention ? Le père de la Charte de la langue française avait l'air un peu pitoyable lundi soir, assis à côté de Suzette et de Pierre Trudeau. D'un côté un Trudeau triomphant, qu'on paie pour qu'il nous raconte les batailles qu'il a gagnées. Et de l'autre, ce survivant du parc jurassique de la politique québécoise, qui en est encore à se battre, comme simple candidat ministériel.

Camille Laurin plutôt que Claude Charron : c'est tout à l'image d'un Trudeau qui préfère se coller aux « séparatistes » plutôt qu'aux souverainistes. Quand on pense que c'est grâce à la clause nonobstant de Pierre Trudeau, et à la clause Canada de Jean Chrétien, que quelques pans de la loi 101 résistent encore ! Elliott doit bien rire dans sa barbe...

Votre Opinion

On s'en souviendra

Je trouve absolument aberrant la désinvolture et le « je-m'en-foutisme » total dont fait preuve le gouvernement dans sa façon de réparer les pots cassés de sa gestion déficiente sur le dos de ses fonctionnaires.

Il me semble que, dans les circonstances, son porte-parole devrait, aurait l'obligation de — vrais-je dire, d'utiliser un ton et une attitude très humbles, car après tout, les supposées largesses consenties à ses salariés sont de son fait ou du moins celles de ses prédécesseurs. Alors pourquoi dans un premier temps en faire porter tout l'odieux sur ces mêmes salariés qui n'en sont tout de même pas responsables et, dans un deuxième temps, pourquoi les traiter comme s'ils étaient les instigateurs de cette situation économique chancelante ?

Et j'insiste là-dessus : pourquoi adopter un ton suffisant dans tout ce processus ? Tout être humain devrait se demander s'il désirerait subir ce qu'il inflige à autrui !

Et la volonté du peuple peut être ô combien changeante. Et

de plus, je crois les gens de bons sens capables de se souvenir. Il y a tout de même une limite à l'oblitération de la mémoire dans l'isolement quand est venu le temps de juger de la performance d'un gouvernement.

Guy-Alain Tremblay
Québec

Si vous étiez moi

(Aux maires et aux jeunes libéraux obsédés par les prestataires de BS)

Imaginez-vous tout d'abord sur le BS (oui ! oui ! je sais, ça ne vous arrivera jamais ! Je vous demande tout de même ce petit effort). Vous tentez alors de planifier votre budget avec 19 \$ par jour... N'oubliez surtout pas le prix actuel de votre logement, auquel s'ajoutent les tickets modérateurs, l'électricité, votre nourriture et vos sorties ; les soins de physiothérapie, les soins dentaires et les lunettes ; puis journaux et téléphone, photocopies et envoi des CV, vêtements et coupes de cheveux... et votre carte d'autobus pour assurer, entre autres, votre transport comme personne benévole. Dites-moi maintenant par quel mi-

racle vous réussissez la multiplication des prestations de BS !

Imaginez-vous ensuite en train de planifier votre temps comme « personne benévole » forcée, tout en demeurant pleinement disponible pour la recherche d'un emploi... Puis comme il vous faut serrer la vis pour ne pas perdre votre chemise, ajoutez-y deux à trois heures par jour pour aller manger chez les bonnes sœurs et faire du lobbying auprès de vos parents et amis, des communautés religieuses...

Dites-moi maintenant par quel miracle vous réussissez à vous dédoubler !

C'est pourtant la réalité des prestataires de BS.

Jean-Pierre Roy
Québec

Au nom de quoi ?

À propos de l'enlèvement de stalles et de la balustrade de l'église Saint-Charles-Garnier, de Sillery, Marcel Rioux du SOLEIL écrivait dans l'édition du 15 août que cela se faisait « ... au grand dam de certains paroissiens ».

Mais le préjudice ici s'étend à plus qu'à quelques individus :

une église, c'est un patrimoine (a fortiori si ses ornements furent sculptés par les Bourgeault, comme c'est le cas à Saint-Charles-Garnier).

C'est souvent au nom de la liturgie qu'on opère de tels vandalismes, qu'on bannit l'art sacré de nos églises. Or, quand on défigure une église, c'est aussi la liturgie qu'on défigure, parce qu'elle en fait partie.

Cela reflète la piètre éducation artistique, liturgique et même théologique d'un certain clergé. Que le diocèse et son Comité d'art sacré approuvent de tels actes démontre bien leur faiblesse de pensée. Ce sont justement ces manques de discernement pour toutes ses composantes traditionnelles qui ont amené la liturgie à sa vacuité actuelle. Mais lorsqu'on fait le vide de pensée dans la liturgie en y soustrayant l'art, on fait aussi le vide de fidèles dans les églises...

Et pour prendre contact avec son propre art sacré, un catholique est trop souvent obligé de se rendre dans un musée. Quelle honte !

Paul DuBois
Sainte-Foy

Caracas confirme la destitution de Perez

CARACAS (AFP, Reuter) — Le Congrès vénézuélien a confirmé, hier soir, par un vote à mains levées la majorité absolue la destitution du président social-démocrate, Carlos Andres Perez, même s'il est acquitté des charges de corruption portées contre lui.

Le président Perez, 70 ans, avait été suspendu de ses fonctions le 21 mai dernier après la décision de la cour suprême de l'inculper pour une affaire de malversation et détournement de fonds publics provenant des fonds secrets portant sur 17,2 millions \$.

Cent trente-huit sénateurs et députés d'opposition au président Perez ont voté pour la proposition du député démocrate-chrétien Oswaldo Alvarez Paz de déclarer «absolue» la carence du pouvoir présidentiel, alors que 109 parlementaires sur les 113 du parti du président déchu se sont abstenus, a indiqué le secrétaire du Congrès.

Les juges de la Cour suprême avaient estimé que le verdict du procès contre le président pourrait être rendu d'ici décembre, ce qui devait lui permettre, s'il était blanchi, de reprendre ses fonctions à temps pour remettre le pouvoir à son successeur, en février.

Mais la Constitution prévoit que si un président est absent pendant trois mois, le Congrès doit décider si son départ est provisoire ou permanent.

Les défenseurs de Carlos Andres Perez ont affirmé que la confirmation de l'absence ne s'applique qu'en cas de décès ou d'incapacité du chef de l'État.

Carlos Andres Perez avait été élu le 5 décembre 1988 à la présidence de la république vénézuélienne. Vice-président de l'Internationale socialiste, et leader de l'AD (Action démocratique), il avait déjà gouverné son pays de 1974 à 1979.

Au cours de sa première présidence qui coïncida avec le boom pétrolier, M. Perez avait nationalisé les industries du pétrole et du fer et s'était montré particulièrement actif sur la scène internationale, participant notamment comme médiateur aux accords sur le Canal de Panama entre les prési-

dents américain Jimmy Carter et panaméen Omar Torrijos.

Son deuxième mandat, caractérisé par une forte dégradation de la situation socio-économique du pays, et l'impopulaire application d'une sévère politique d'austérité imposée par le FMI et la Banque Mondiale, a été marqué par une succession de grèves et de graves désordres. Le 27 février 1989, de brutales hausses des prix ont notamment provoqué une émeute populaire appelée le *Caracazo*. Durement réprimée, elle s'est soldée par un millier de morts, selon les chiffres officiels, le bilan officiel parlant de 300 tués. Il avait encore du affronter



Le président du Venezuela, Carlos, Andres Perez.

en février 1992 une tentative de coup d'État militaire.

L'historien et sénateur social-démocrate Ramon Velasquez, 76 ans, qui assurera l'intérim de la présidence, occupera ce mandat jusqu'aux prochaines élections prévues en février prochain.

Les USA mal informés en Somalie

MOGADISCIO (AFP, AP) — Une erreur des services de renseignement américains pourrait être à l'origine de l'attaque menée, lundi matin, par des soldats d'élite américains contre une maison des Nations unies, dans le sud de Mogadiscio, a-t-on appris hier de source militaire informée à Mogadiscio.

Le renseignement «n'est pas parfait» à Mogadiscio, a du reste reconnu le Pentagone à Washington.

L'objectif de l'opération, montée avec 50 commandos et douze hélicoptères, était vraisemblablement, selon une source informée, une autre maison dans le voisinage immédiat de celle du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et de l'Action internationale contre la faim (AICF), dont le portail et le mur ont été détruits par les Rangers.

Cette maison, selon la même source, appartient au général Mohamed Ibrahim Ahmed, dit «Liqligato» («flexible», en somalien).

de l'ONUSOM, le capitaine Tim Davitt, démentant ainsi indirectement des informations émanant du Pentagone selon lesquelles «la cible a été manquée».

Le porte-parole militaire a refusé de commenter la déclaration émanant du Pentagone.

Selon cette source, les objectifs recherchés étaient des lieutenants du général Aidid, le chef de guerre somalien, pour la capture duquel les Nations unies ont offert 25 000 \$.

Selon le porte-parole civil de l'ONUSOM, Farouk Malawi, les Nations unies vont mener «une enquête de fond» au sujet de l'attaque contre la maison du PNUD et la détention par les soldats américains des huit employés de l'ONU, relâchés après plusieurs heures.

Par ailleurs, Peter Jones, un photographe indépendant travaillant pour l'Associated Press, a été blessé à l'arme blanche, hier, près de Mogadiscio.

QUALITÉ ET SERVICE

SESSIONS PUBLIQUES EN MICRO-INFORMATIQUE

EN FORMATION

Les sessions disponibles :

- Introduction
- Systèmes d'exploitation
- Traitement de textes
- Bases de données
- Chiffriers électroniques
- Éditique
- Réseaux
- CAO - DAO
- Langages de programmation
- Logiciels comptables

Les services aux entreprises des collèges F.-X.-Garneau et Limoilou offrent des sessions de formation sur environnement DOS, Windows et Macintosh diffusées le jour, le soir ou les fins de semaine.

COLLÈGE F.-X.-GARNEAU
SERVICE AUX ENTREPRISES
1530, boul. de l'Entente
Québec (Québec) G1S 4S7
Téléphone : (418) 687-5851
Télécopieur : (418) 688-0375

COLLÈGE DE LIMOILOU
SERVICE AUX ENTREPRISES
840, Sainte-Thérèse
Québec (Québec) G1N 1S7
Téléphone : (418) 682-6731
Télécopieur : (418) 682-8713

COÛT PAR SESSION : à partir de 73\$ par journée de 7 heures (taxes en sus)

COMMENT S'INSCRIRE : Pour connaître l'horaire et réserver votre place, téléphonez dès maintenant à l'un des numéros suivants : 682-6731 ou 687-5851.

Nous payons les taxes du 2 au 5 septembre inclusivement à l'exception des accessoires aucune mise de côté

Place Ste-Foy 656-9054 / Galeries de la Capitale 627-5476

MIL

SERVICE DE CONFECTION ET D'INSTALLATION A PRIX TRÈS COMPÉTITIFS! COMPOSEZ LE: 661-0909

TOUS LES STORES

SERVICE DE DÉCORATION À DOMICILE GRATUIT!

MEILLEURS PRIX GARANTIS!

FABRIQUÉS PAR LA MAISON BOUCLAIR PRÊTS EN 48 HEURES!

DES MILLIERS DE STYLES ET VASTE CHOIX DE COULEURS!

PLUS DE 2500 DOUILLETES

Très belle sélection de douillettes et ensembles de douillette aux motifs et coloris très en vogue!

À PARTIR DE: **29⁹⁹** (simple)

BOUCLAIR, LE PLUS GRAND SPÉCIALISTE EN HABILLAGE DE FENÊTRES AU QUÉBEC!

DRAPERIES ET TISSUS DÉCORATIFS

Des milliers de mètres de tissus importés unis ou imprimés. Très belle sélection de poly-coton uni, batiste, voile, dentelle, coton imprimé, imprimés pour enfant, tissu à recouvrement, etc.

Prix courant: 6,99\$ à 36,99\$ m

PRIX SPÉCIAL À PARTIR DE: **4⁶⁶** m (VIENNA)

75% DE RABAIS

DE 20 À **75% DE RABAIS**

STORES HORIZONTAUX EN P.V.C. 1" JUSQU'À **75% DE RABAIS**

STORES POUR PORTE-PATIO De première qualité SPÉCIAL À PARTIR DE: **14⁹⁹** SELECTION SPÉCIALE

NOUVEAU! NE MANQUEZ PAS LA NOUVELLE ÉMISSION: «VISION-DÉCOR» RÉALISÉE PAR BOUCLAIR AU CANAL 24 DÉBUTANT JEUDI 2 H 00 À 3 H 00

JUSQU'AU 3 SEPTEMBRE

NOUVEAUX TISSUS

JUSQU'AU 3 SEPTEMBRE

POUR LA RENTRÉE

"LES ÉCOSSAIS"

150 cm. 65% poly, 35% viscose. Tissu classique pour nos jeunes écoliers. Les rouge, marine et vert forêt sont les plus recherchés pour cet automne. Prix courant: 11,99\$ m

PRIX SPÉCIAL: **9⁵⁹** M

"PERMAPRESS"

115 cm. 65% poly, 35% coton. Plus de 45 couleurs éclatantes et pastel. Très pratique et économique! Prix courant: 2,99\$m

PRIX SPÉCIAL: **2³⁹** M

FLANELLE "BRITANY"

140 cm. 100% coton. Carreaux et tartans très "in" pour la saison automnale! Pour de magnifiques ensembles, tuniques, pantalons, Tons de vert forêt, marine, etc. Prix courant: 8,99\$m

PRIX SPÉCIAL: **7¹⁹** M

POLAR IMPRIMÉ "BOUCLAIR"

150 cm. 100% poly. Pour les soirées plus fraîches, quoi de mieux qu'une veste en polar imprimé de première qualité. Choix de motifs ethniques aux coloris très recherchés. Prix courant: 21,99\$ m

PRIX SPÉCIAL: **17⁵⁹** M

Mc CALL'S TROIS POUR UN

VELOURS CÔTELÉS UNIS

115 cm. 100% coton. Velours côtelés fins, moyens et larges aux couleurs automnales. Très pratique pour nos jeunes! Prix courant: 6,99 à 8,99\$ m

PRIX SPÉCIAL: **5⁵⁹** M

CHALLIS IMPRIMÉ "KENDRA"

150 cm. 100% rayonne. Motifs floraux et contemporains dans des teintes les plus variées. Prix courant: 12,99\$ m

PRIX SPÉCIAL: **10³⁹** M

BURDA

50%

VASTE CHOIX D'ACCESSOIRES DE COUTURE

33 1/3% DE RABAIS

NOUVEAU! COURS DE COUTURE À LA MAISON BOUCLAIR

OUVERT LE MERCREDI SOIR (sauf Capitale et Laurier)

OUVERT LE DIMANCHE (sauf St-Romuald)

La maison Bouclair

Place Laurier 657-1321 | Saint-Romuald 839-0806 | Lévis 833-4210 | Sainte-Foy 659-1014 | Vanier 681-0644 | Neufchâtel 843-9330 | La Capitale 628-8760 | Beauport 661-1345

la Célèbre

VENTE D'ÉTÉ

DE FOURRURES



MANTEAUX DE
*PIÈCES de VISON TEINT NOIR 899\$

MANTEAUX DE
*CHAT SAUVAGE UNI OU GARNI DE RENARD INDIGO 1 599\$

MANTEAUX DE
*QUEUES de VISON UNI OU GARNI DE RENARD INDIGO 1 799\$

MANTEAUX DE
*RENARD NORVÉGIEN NATUREL OU TEINT LYNX (GRANDEURS DESASSORTIES) 1 899\$

MANTEAUX DE
*VISON NATUREL GRANDEURS ET STYLES DESASSORTIS 1 999\$

RABAIS DU PRIX LIBERTÉ SUR UNE SÉLECTION DE
*FOURRURES COURTES 20%

RABAIS SUR UNE SÉLECTION DE
CHAPEAUX de VISON 30%

LA CARTE PRIVILÈGES



À L'ACHAT DE VOTRE FOURRURE,
RECEVEZ LA CARTE PRIVILÈGES
LALIBERTÉ QUI VOUS OFFRE DES
AVANTAGES EXCLUSIFS:

• 10%* de rabais sur **TOUS** vos achats,
MÊME sur les prix déjà réduits, pendant 1 an.

• RÉPARATIONS NORMALES GRATUITES avec
tout achat de vêtements, pendant 1 an.

* Non valide sur la fourrure et les services
connexes, sur les pelisses, les certificats-cadeaux
et au restaurant.

FINANCEMENT

PROFITEZ DE NOTRE PLAN DE FINANCEMENT
12 MOIS SANS INTÉRÊT

Seules les taxes de vente payables à l'achat. Financement
sur place sans intermédiaire pour personnes admissibles.

LALIBERTÉ VOUS OFFRE LE MEILLEUR SERVICE APRÈS-VENTE

C · A · D · E · A · U

75\$* EN BONS D'ACHAT

Durant la vente d'été fourrure, Laliberté
vous offre un cadeau additionnel de 75 \$
en bons d'achat applicables dans
tous les autres rayons du magasin.

C O N C O U R S

En magasinant votre fourrure, courez la chance de gagner 1
des 72 billets doubles, selon les dates déterminées, au
Théâtre Lyrique du nord avec Yves Cantin. Détails du
concours en magasin. Valeur totale de 2845 \$.

Théâtre Lyrique
du nord

Fournures
laliberté
MAIL CENTRE-VILLE, QUÉBEC
5 2 5 - 4 8 4 1

MAGASIN OUVERT TOUS LES DIMANCHES DE 12 H À 17 H

Le Centre

du

M A N T E A U

À Q U É B E C

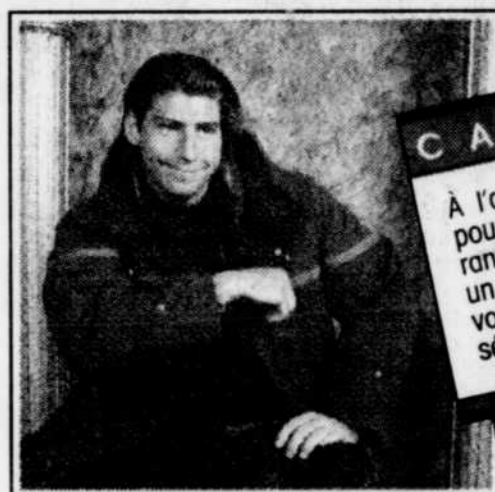
C'est l'endroit qui vous offre la
plus vaste sélection de
manteaux à Québec: pelis-
ses, manteaux en agneau renver-
sé, manteaux réversibles en four-
rure. Lainage, duvet, gabardine,
popeline, mohair, peluche, trot-
teurs, manteaux à doublures déta-
chables, etc.

Vous trouverez certainement le
manteau qui convient à votre bud-
get et à votre style de vie.



C A D E A U

À l'achat d'un manteau
pour dames, à prix cou-
rant, recevez en cadeau
un joli sac à chaussures
Laliberté. Quantité limi-
tée.



C A D E A U

À l'achat d'un manteau
pour homme, à prix cou-
rant, recevez en cadeau
un magnifique foulard à
votre choix, parmi notre
sélection.



C A D E A U

Avec tout achat d'un vête-
ment d'extérieur, à prix
courant, pour enfants de 0
à 14 ans, recevez en ca-
deau: accessoires d'hiver
à votre choix, jusqu'à concu-
rence de 20 \$.

Mode
laliberté
MAIL CENTRE-VILLE, QUÉBEC
5 2 5 - 4 8 4 1